

PLAN LOCAL D'URBANISME

APPROUVE LE 27 JUILLET 2012

DOCUMENT N°7 : ANNEXES

ZPPAUP : RAPPORT DE PRESENTATION



PROCÉDURE	APPROBATION

Ville de Toulon
département du VAR

Servitude AC 4

ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL,
URBAIN ET PAYSAGER DE LA VILLE DE TOULON.
APPROUVEE LE 23 MARS 2007

LIVRE I.
RAPPORT DE PRESENTATION

SUIVI TECHNIQUE

VILLE DE TOULON

Direction développement urbain,
service études et planification.
Hôtel de ville, BP. 1407, 83056 Toulon Cedex.

et MINISTERE DE LA CULTURE

Direction Régionale des Affaires Culturelles
Service départemental de l'Architecture et du Patrimoine du VAR. BP 501, TOULON.

CHARGES D'ETUDE

Véronique Wood, architecte du patrimoine, (mandataire)

1 place saint Vincent, 83000. Toulon.

Jean Pierre Frapolli, urbaniste Qualifié, sociétaire de la SFU, représentant l'atelier d'urbanisme
MEDIATION.SARL, 2 place Dame Capucine, les Figons. 13 510. EGUILLES

ville de Toulon

département du VAR

dossier de Z.P.P.A.U.P. portant sur l'agglomération

la procédure

- Décision de mise à l'étude par délibération du Conseil Municipal le 24 janvier 2002
- Présentation à la commission régionale du patrimoine et des sites le 1^{er} juillet 2002
- Avis du Conseil Municipal le 28 janvier 2005
- Transmission au préfet du département le 7 février 2005
- Mise à l'enquête publique du 12 mai 2005 au 3 juin 2005
- Transmission au préfet de région le 13 janvier 2006
- Avis de la commission régionale du patrimoine et des sites du 16 mars 2006
- Accord définitif du Conseil Municipal le 19 mai 2006

- La ZPPAUP constitue un outil de protection, de mise en valeur patrimoniale et d'accompagnement du développement de la VILLE DE TOULON, en particulier de son Projet Urbain, inscrit dans le Contrat de ville.

- La procédure a été instituée dans le cadre de la loi du 7 janvier 1983, articles 70 à 72, complétée par la loi du 8 janvier 1993. Cette démarche, s'inscrit totalement dans l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, loi du 25 juin 1999 d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire et la loi du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbain.

- Il s'agit d'une démarche partenariale entre l'Etat, représenté par le préfet assisté de l'architecte des bâtiments de France et la commune de Toulon.

- elle vise à établir une norme pour la protection d'ensembles architecturaux, urbains et paysagers et de tous éléments du patrimoine qui participent à l'identité de la collectivité, proche des habitants et de leur culture, en même temps qu'elle s'inscrit dans une perspective dynamique de développement.

La ZPPAUP se concrétise par un document négocié qui comprend les documents suivants :

- le Livre I : le **Rapport de Présentation**
- le Livre II : le **corps de Règle** qui comprend 3 parties :
les Objectifs, les Prescriptions Réglementaires et les Recommandations.
- les plans dits **PLANS de REFERENCE** de la ZPPAUP

Ces documents sont complémentaires et constituent un ensemble indissociable.

le mode de gestion

Une fois approuvé, ce document, opposable aux tiers, s'impose aux documents d'urbanisme, notamment aux PLU.

La gestion des transformations de l'espace, bâti ou non bâti, de statut privé ou public, se fait sur la base du document de ZPPAUP approuvé, qu'il s'agisse de travaux de construction, de démolition, de modification de l'aspect des bâtiments et de déboisement.

Ces travaux sont soumis à autorisation spéciale, lors du dépôt d'une déclaration de travaux, de permis de construire ou de permis de démolir, autorisation accordée par le maire, après avis conforme de l'architecte des bâtiments de France, dans le respect de la ZPPAUP.

Livre I. Rapport de Présentation de la Zppaup

la démarche, le déroulement de l'étude

- définition des enjeux, les objectifs
- identification du patrimoine,
- délimitation d'un périmètre adapté
- le rapport de présentation
- le corps de règle qui comprend 3 parties : les objectifs, les prescriptions réglementaires et les recommandations.
- les plans dits plans de référence de la zppaup.

sommaire

1. objectifs, démarches, motifs de la création et contenu de la zppaup

- 1.1 présentation,
- 1.2 problématique réglementaire,
- 1.3 les objectifs,
- 1.4 la démarche,
- 1.5 identification du patrimoine
- 1.6 délimitation d'un périmètre de la ZPPAUP,
- 1.7 le corps de règle,
- 1.8 situation particulière,
- 1.9 situation particulière de la vieille ville

2. histoire de la cité

la cité les traces laissées par l'histoire, les lieux de mémoire, les tracés singuliers, le patrimoine subsistant.

- 2.1 le noyau « médiéval »
- 2.2 la partie « renaissance »
- 2.3 l'époque « baroque »
- 2.4 le XVIII°
- 2.5 la période Napoléon III
- 2.6 l'époque moderne

(note en pied de page : orientations pour les spécifications et les recommandations.)

3. le grand paysage, identité et caractéristiques

3.1. le Grand Paysage, aspect physique, la topographie, l'organisation du site, les axes symboliques et les points nodaux.

3.2. les grandes unités, les entités géographiques.
- les anciens marécages de la Rode et du Las
- les ruisseaux et les thalwegs, formateurs du paysage

3.3 la Trame foncière.

3.4 les vues
- les vues vers la mer : la darse, la rade et ses points marquants
- les vues sur la « montagne »

3.5 la carte du grand paysage

(note en pied de page : orientations pour les spécifications et les recommandations.)

4. identité urbaine,

la ville, son implantation, les grandes étapes de son développement, les espaces libres et le bâti.

4.1 la « vieille ville »

4.2 La ville XVIIIème,

4.3 La ville hors les murs,

- 43.1. le faubourg de Pont du Las,
- 43.2. le faubourg Saint Jean du Var,
- 43.3 le tissu pavillonnaire,

4.4 Les fortifications,

4.5 La partie XIXème,

- 45.1. le boulevard de Strasbourg,
- 45.2. la Place de la liberté
- 45.3. les îlots,

4.6 La partie contemporaine,

- 46.1. le boulevard de la république,
- 46.2. le front de mer,
- 46.3. diverses opérations de rénovation dans le centre ancien,
- 46.4. diverses opérations de démolitions dans le centre ancien pour création de places.

(note en pied de page : orientations pour les spécifications et les recommandations.)

5. identité architecturale

- 5.1 la « vieille ville », le fondement de la cité
 - l'architecture dans le tissu vernaculaire du noyau originel,
- 5.2 la « vieille ville »
 - l'architecture, en extension du noyau, dans l'enceinte Henri IV,
- 5.3 la vieille ville, modénature et détails
- 5.4 la ville XVIIIème et baroque
 - l'architecture de composition,
- 5.5 la ville XIXème et début XX ème,
 - l'architecture de composition en îlots, de l'époque Napoléon III à la reconstruction,
- 5.6 la ville de l'après guerre.
 - l'architecture contemporaine.

(note : orientations pour les spécifications et les recommandations)

annexe 1 : les rez-de-chaussée

annexe 2 : les surélévations

6. le patrimoine

- 6.1 identification, recensement
- 6.2 protection du Patrimoine : les objectifs
- 6.3 mise en valeur du Patrimoine : les objectifs.

(note en pied de page : orientations pour les spécifications et les recommandations.)

**Ville de Toulon
département du VAR**

RAPPORT DE PRESENTATION

1. les motifs de la création de la zppaup

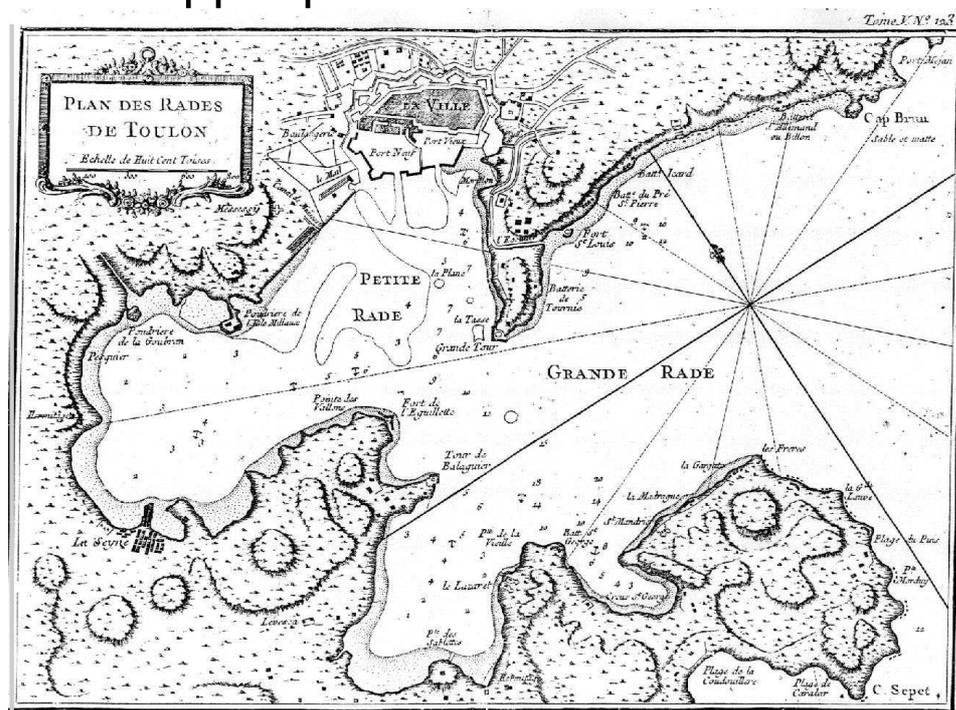
CHARGE D'ETUDE

Véronique Wood, architecte du patrimoine, (mandataire)
1 place saint Vincent, 83000. Toulon.

Jean Pierre Frapolli, urbaniste Qualifié, sociétaire de la SFU, représentant l'atelier d'urbanisme
MEDIATION.SARL, 2 place Dame Capucine, les Figons. 13 510. EGUILLES

zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager de la ville de toulon.

1. objectifs, démarches, motifs de la création et contenu de la zppaup



plan de la Rade de Toulon au XVIIIe (archives des Amis du Vieux Toulon)

- 1.1 présentation,

La commune de Toulon définit ses objectifs et le cadre de son développement, à travers son Plan d'Occupation des Sols et son futur Plan Local d'Urbanisme; Avec la ZPPAUP, la commune enrichit son Projet d'une dimension patrimoniale, au sens large du terme, puisque ce concept embrasse les aspects paysager, urbain et architectural.

- 1.2 problématique réglementaire,

La commune de Toulon est dotée d'une ZPPAUP depuis le 12.12.1997, caractérisée par sa référence, article par article, au POS approuvé le 22.12.1994, ce qui a rendu son application délicate et empêché toute évolution du règlement du POS approuvé et du futur PLU. La ville a décidé de modifier entièrement la ZPPAUP existante, et d'en confier l'étude à l'équipe constituée de l'architecte Véronique WOOD et de l'urbaniste Jean Pierre FRAPOLLI. Cette modification comprend: le **Périmètre de délimitation** de la zone de protection, le Cahier des **Prescriptions** et des **Recommandations**.

- 1.3 les objectifs,

La ville souhaite que la ZPPAUP enrichisse son Projet urbain, d'une dimension patrimoniale et d'une exigence qualitative, qu'elle enrichisse son "dessein" en révélant le patrimoine de manière à constituer sa mémoire, son identité architecturale, et avec une recherche de "sens", dans les domaines de l'aménagement.

La ZPPAUP modifiée, préfigure le volet patrimonial du futur PADD et PLU.

- 1.4 la démarche ,

Une analyse préalable à l'ensemble des actions de protection et de mise en valeur du patrimoine de Toulon ne peut se fonder uniquement sur la perception apparente de la cité, mais **sur une prise en compte des lignes de force du développement de la ville à travers son histoire.**

Comprendre le passé et le présent de la cité permet d'inscrire le dessein de la ville, dans une logique d'extension de la notion même de patrimoine. Voir une chose à travers une autre », permet de situer la modénature par rapport à la façade, l'édifice dans le parcellaire de l'îlot, l'alignement du bâti par rapport à la rue et au maillage du tissu urbain, la ville dans sa campagne. Cette démarche s'efforce de situer le Patrimoine, aux différentes échelles, celle du Grand Paysage et de son site classé, celle de l'organisation de la cité, dans une démarche morphologique et celle du Bâti, avec son insertion, ses caractéristiques et sa modénature.

Cette approche morphologique de la cité sera concrétisée par l'analyse de la Trame Foncière, par la mise en évidence de l'évolution des tissus urbains à travers leurs traces repérables.

- 1.5 identification du patrimoine,

Toulon possède un **patrimoine paysager** exceptionnel, avec la Rade et le mont Faron, un **patrimoine urbain** remarquable, caractérisé par la coexistence de tissus médiévaux, XVII ème, XVIII ème et XIX ème encore conservés malgré les nombreuses démolitions effectuées dans la vieille ville depuis une vingtaine d'années et un **patrimoine architectural** "officiel" en nombre relativement modeste: patrimoine religieux - militaire - institutionnel

L'étude a mis en évidence, en tant qu'éléments de référence, des **espaces publics**, des **voies** et des **ensembles de bâtiments aux caractéristiques "domestiques"**, qui méritent d'être pris en compte dans une notion étendue du Patrimoine, comme biens de la collectivité hérités du passé. Ces espaces, ensembles et édifices ont été repérés sur la carte (B) et ont fait l'objet de fiches descriptives annexées à la ZPPAUP.

- 1.6 délimitation d'un périmètre de la ZPPAUP,

cf carte (A) ci après, livre II.

L'étude de Modification de la ZPPAUP a entraîné une modification «à la marge», du périmètre de la ZPPAUP approuvée. **L'étude n'a pas été étendue aux faubourgs construits hors du glacis de protection, quartier du Pont du las, quartier Saint Jean du Var et au hameau du Mourillon.**

- 1.7 le corps de Règle

Le corps de Règle comprend 3 parties : les objectifs, les prescriptions réglementaires et les recommandations. La rédaction du corps de règles de la ZPPAUP, se situe dans le Projet de la ville, **projet permanent, qui se réalisera dans la durée**; aussi l'expression des articles et des documents s'efforce de "suggérer" plutôt que de "définir avec une précision détaillée"; cette expression devant se préciser dans la durée.

- 1.8 situation particulière,

Toulon possède un **Patrimoine paysager exceptionnel**, avec la rade et le mont Faron, encore que de nombreuses opérations de construction ou de nombreux ouvrages, ont obstrué les vues sur ces deux panoramas, autant lors de la période de la Reconstruction qu'à une période toute récente.

Dans les limites de la présente ZPPAUP, le **Patrimoine urbain est remarquable**, par la conservation et la juxtaposition de tissus urbains caractéristiques des différentes époques, qu'il s'agisse du tissu médiéval de forme organique ou du tissu urbain du XVII^{ème}, tramé et dense de la Vieille Ville, ou du tissu du XIX^{ème} siècle, quadrillé et aéré de la Ville Haute.

Cette caractérisation de la trame urbaine, parfaitement délimitée, tient au fait que l'expansion urbaine s'est réalisée par à-coups successifs; A chaque démolition des fortifications a correspondu un desserrement" de la cité et une urbanisation périphérique des emprises des boulevards militaires.

Néanmoins l'étude a mis en évidence la politique de "table rase" qui a été menée dans une période récente avec la démolition et la disparition des quartiers Est de la vieille ville.

Le **Patrimoine architectural** est contrasté, qu'il s'agisse du **Patrimoine institutionnel**, en nombre peu élevé mais relativement bien conservé, des vestiges du **Patrimoine militaire** de taille importante ou du **Patrimoine "domestique"** qui constitue l'essentiel de la vieille ville, et qui a été l'objet de nombreuses démolitions.

- 1.9 situation particulière de la vieille ville

Aspect sanitaire et constructif

Le Patrimoine "domestique" de la vieille ville est, d'une façon générale, dans un mauvais état sanitaire et constructif,

- soit par un manque d'entretien général du bâti,
- soit par la dégradation fréquente des "socles", des niveaux (+1) et (+2), par les activités commerciales,
- soit par les surélévations réalisées principalement et systématiquement au début du XIX^{ème} siècle. Le nombre de niveaux était généralement de 4; leur surélévation leur permet d'atteindre 6 niveaux, voire 7 niveaux.
- soit par les ajouts parasites, en particulier en toitures,
- et en général, les niveaux inférieurs, du fait de leur fondement dans un sol constitué d'anciens remblais sur des fonds marins ou marécageux.

Le bâti récent

Hormis les bâtiments institutionnels, tels que la rénovation de l'école hôtelière ou la réhabilitation du Musée de la Figurine, où l'architecture est en rapport avec l'investissement et la volonté de bien faire, le bâti récent est généralement d'une grande banalité, voire d'une grande médiocrité, sans commune mesure avec la qualité des bâtiments anciens qui ont été démolis à leur profit.

La densité

Les conditions modernes d'habitat ne peuvent se satisfaire de l'**absence d'ensoleillement** des édifices, surtout dans leurs étages inférieurs, aussi doit on affecter "**les socles**" au **secteur tertiaire**, rez-de-chaussée et 1er étage, avec des espaces restaurés, de grandes hauteurs sous plafond et des façades réhabilitées et des **étages supérieurs affectés à l'habitat**.

La "**densité**" de la vieille ville tient essentiellement à la **hauteur** des bâtiments et non aux caractéristiques de son tissu. En effet le rapport des espaces libres aux espaces bâti est similaire à celui, examiné sur le cadastre, des autres villes de Provence. C'est en retrouvant, par endroit, les hauteurs du bâti d'origine avant les surélévations du XIX ème siècle, soit **4 niveaux**, en réalisant, par place, un **recul des étages supérieurs** que pourra être résolu ce problème d'aération et d'ensoleillement.

Aspect socio-économique et diagnostic sur la nécessaire adaptabilité du Patrimoine, de caractéristique "domestique, aux conditions de vie actuelles des habitants

Avec le recensement de 1990, on note que la courbe de population s'infléchit, avec une diminution de 1000 personnes par an. Avec le départ vers la périphérie ou les villages voisins des classes moyennes, l'habitat de la ville ancienne s'est peu à peu paupérisé, pour aujourd'hui accueillir en résidents du quartier, principalement une population à dominante sociale.

Dans le cadre d'une politique de **mixité sociale**, il est primordial de créer les conditions d'un retour, dans la vieille ville, des **classes moyennes** qui l'ont désertée.

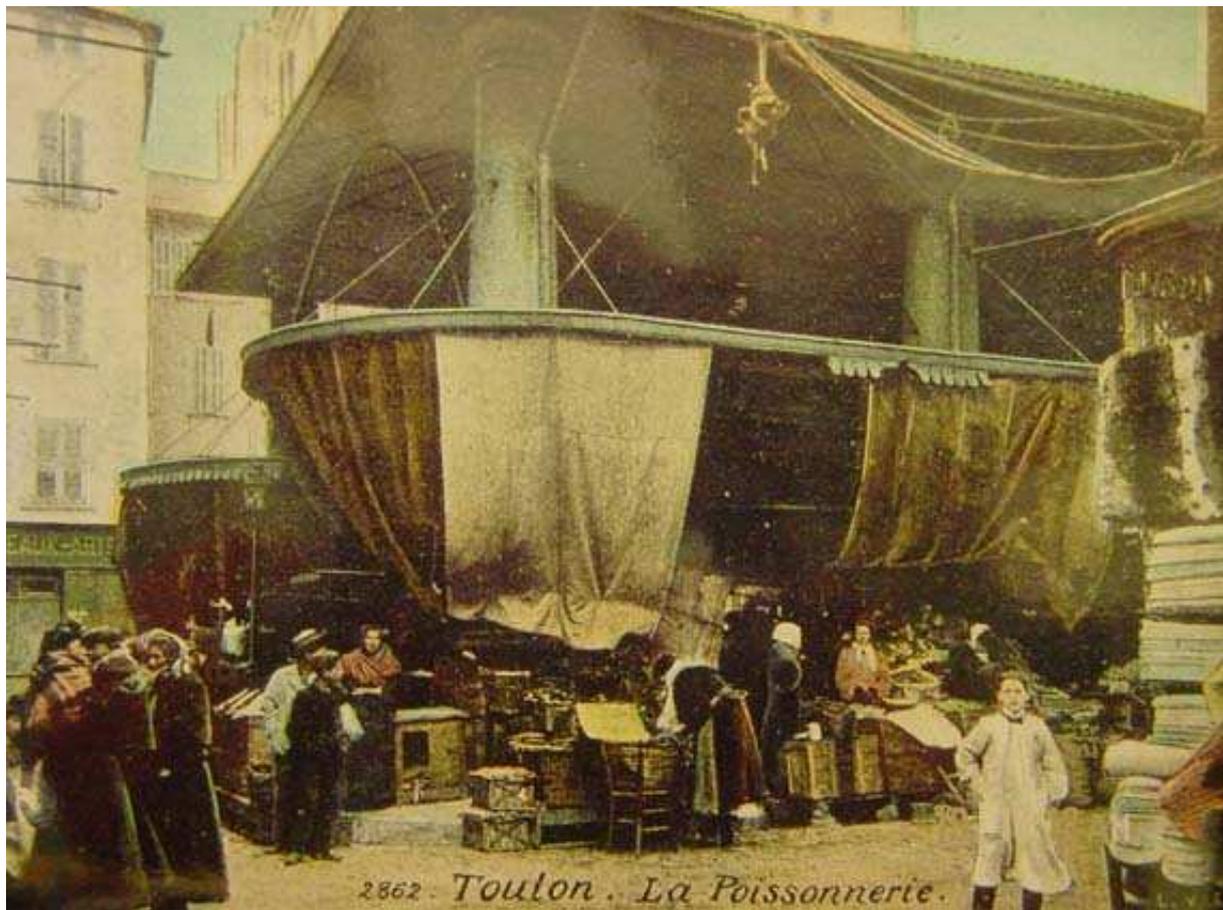
Dans le cadre d'une politique de **Renouvellement Urbain** et outre les problèmes liés à l'insécurité ou au stationnement des véhicules, (problèmes étrangers à la ZPPAUP), il convient d'analyser les **conditions d'évolution du bâti** de caractère patrimonial, et de créer les conditions nécessaires à la réalisation d'un habitat attractif et à la portée des classes moyennes.

Pour répondre à la nécessité d'**éclairage de l'habitat**, il est nécessaire d'interdire d'affecter les étages inférieurs à du logement, (sauf si ceux-ci sont accompagnés de jardins privés), et de les affecter à des activités tertiaires, dans le cadre d'une politique de **mélange des fonctions**. Il s'agit de ne pas reconduire les mécanismes d'une politique qui a échoué, une telle poursuite ne pouvant donner que des résultats identiques, paupérisation du quartier, déclin de la fonction commerciale, rejet du secteur tertiaire.... Cette politique a été caractérisée par le conditionnement du bâti à des mécanismes de financement, de défiscalisation, par le souci d'attirer des investisseurs institutionnels, plutôt que de définir la clientèle et de donner une réponse aux besoins exprimés par les usagers. Permettre au bâti de valeur patrimoniale de s'adapter à un nouvel usage, c'est notamment permettre la création de loggias, de terrasses, tout en restant fidèle à l'esprit du bâti d'origine. Cet ensemble de dispositions permettra de rendre à ce Patrimoine domestique, sa dignité, et de jouer un rôle social et économique.

Ville de Toulon
département du VAR

RAPPORT DE PRESENTATION

2. histoire de la cité



Carte ancienne, la halle au poisson (démolie en 1984)

CHARGE D'ETUDE

Véronique Wood, architecte du patrimoine, (mandataire)

1 place saint Vincent, 83000. Toulon.

Jean Pierre Frapolli, urbaniste Qualifié, sociétaire de la SFU, représentant l'atelier d'urbanisme MEDIATION.SARL, 2 place Dame Capucine, les Figons. 13 510. EGUILLES

2. histoire de la cité, les grandes étapes du développement urbain.

Il s'agit d'identifier la cité, les traces laissées par l'histoire, les lieux de mémoire, les tracés singuliers, le patrimoine subsistant, de discerner les motifs de l'implantation originelle dans le site, d'exprimer la logique de son évolution et de préciser les principes qui gouvernent le plan de l'agglomération de la cité.

2.1 le noyau « médiéval »

2.2 la partie « renaissance »

2.3 l'époque « baroque »

2.4 le XVIII^e

2.5 la période Napoléon III

2.6 l'époque moderne

note : orientations pour les spécifications et les recommandations.

Du I au X^eme siècle Telo Martius, est un petit port de pêche, où l'on voit deux administrations se succéder, celle du procurateur romain gestionnaire de la teinturerie impériale puis celle de l'évêque. Le village meurt peu à peu, sinistré par les incursions sarrasines.

Du X^eme au XV^eme siècle Toulon se structure autour de la cathédrale, vit du commerce du sel et de la pêche. Les trois mille habitants se protègent par des fortifications de terre puis élèvent des murailles. C'est un village fortifié.

Au XVI^eme siècle, la Provence a rejoint le royaume de France et Toulon devient une ville, (seize mille habitants), avec Charles VIII et surtout Henri IV qui crée l'arsenal maritime royal.

Tout au long du XVII^eme siècle, la ville s'agrandit, des tanneries, des savonneries s'implantent. La population se développe à l'intérieur de ses nouvelles fortifications pour atteindre vingt-six mille habitants en 1680.

De 1680 à 1710, Vauban étend l'arsenal à l'Ouest.

Le XVIII^eme siècle est le grand siècle de la ville de Toulon. Une Intense activité maritime et artistique et la prospérité industrielle permettent à la ville de se rénover, de se mettre « au goût du jour ».

Sous l'impulsion de l'école-atelier de l'Arsenal, Puget, Vassé, se développe une tradition artistique à Toulon qui perdure jusqu'à la dernière guerre.

Au XIX^eme siècle disparaissent les industries de Toulon, savonneries, tanneries, teintureries, forges, chapelleries, au bénéfice de Marseille. Toulon devient plus exclusivement militaire, base arrière des expéditions coloniales.

En 1856, la densité de la ville avec ses soixante-dix mille habitants est grande. Sous l'impulsion de Napoléon III, les fortifications Vauban sont en partie démolies. **La ville est doublée et l'arsenal étendu à l'Ouest à l'intérieur de nouvelles fortifications.**

Au XX^eme siècle, à une première partie prospère, **succède le désastre de la dernière guerre**. A l'an 2000, la ville atteint cent soixante dix mille habitants mais n'a pas encore retrouvé sa nouvelle identité.

2.1. le noyau « médiéval »

21.1 - du 1er au Vème siècle,

Du 1er au Vème siècle, peu de choses témoignent du fondement de la cité. Le hameau de TELO MARTIUS est éloigné des voies romaines de grandes communications.

A l'est il est relié (par l'actuelle route nationale 97), au Luc (Forum VOCONTIUM) sur la voie aurélienne qui suit le cours de l'Argens jusqu'à Fréjus (Forum IULII). A l'ouest, la liaison avec Marseille (MASSALIA) est plus incertaine, (actuelle route départementale 559 ou route nationale 8).

- 150. simple station maritime de l'empire romain, au fond de la rade protectrice, avec quais et bassin à galères, à l'embouchure du ruisseau du Las. Villa de procureur, ateliers de teinturerie impériale de pourpre (murex). petite agglomération, située sur la zone dite « butte des ferrailleurs » *ensemble ruiné par les Visigoths, Burgondes et Vandales et abandonné.*
- 402. agglomération et petit port de pêche, avec appontement sommaire situé à Besagne,
- 441. siège épiscopal d'un « lieu-dit loco » Telonensis, dépendant de la province la Viennoise et du diocèse d'Aix.

21.2 - du Vème au Xème siècle,

Du Vème au Xème siècle : le tout premier noyau médiéval autour du siège épiscopal, **dont le cadastre révèle par endroit les tracés** ; pagus Tolonensis. On peut imaginer le Toulon du haut moyen-âge comme un petit village, quelques maisons autour de la cathédrale primitive (certaines recherches la place dans l'actuelle cour du chapitre).

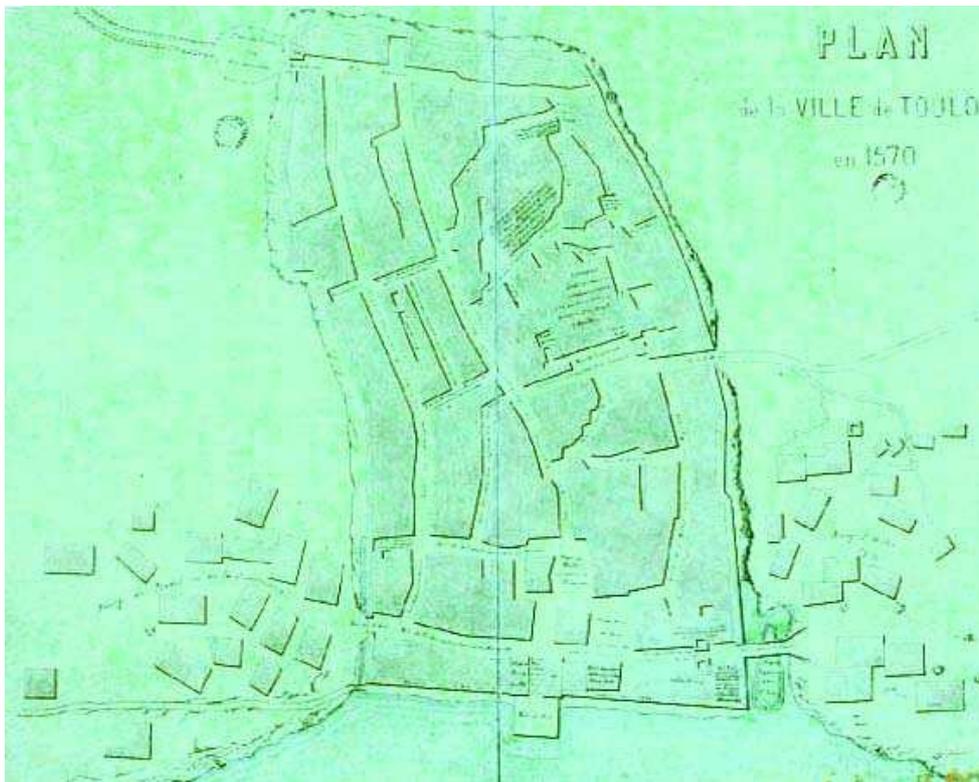
- 574. *guerres et pillages,*
- 700. *pillages Sarrasins et Francs,*
- 800. *pillages Sarrasins,*
- 900. *pillages Sarrasins et leur expulsion en 973.*
- **entre 923 et 973, la ville ruinée est abandonnée**

21.3 - du Xème siècle au XVème siècle,

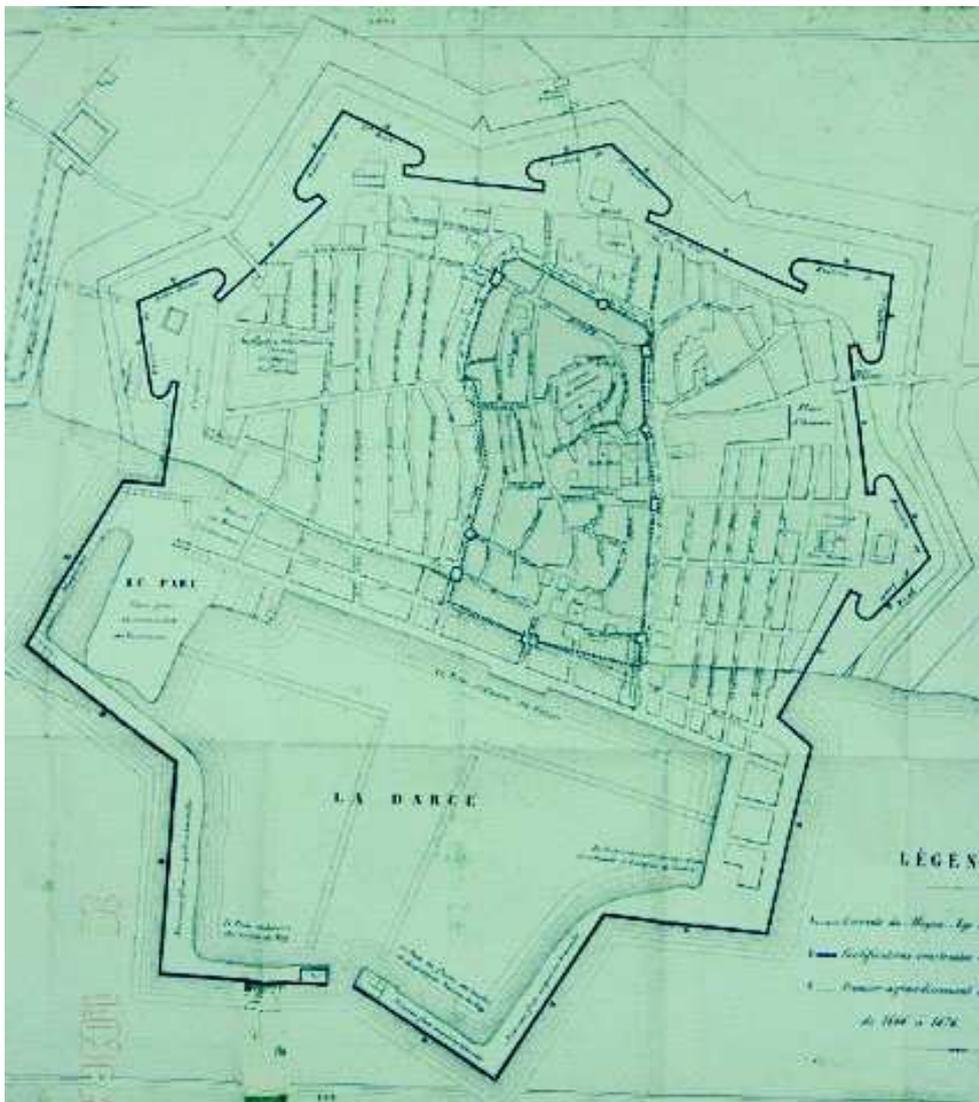
Du Xème siècle au XVème siècle, la reconstruction et les démolitions, ponctuent l'évolution du village qui vit du commerce du sel et de la pêche. L'an mil comme partout en France, sous l'impulsion de la réforme grégorienne voit le pouvoir religieux s'organiser et renforcer sa présence.

- 993. reconstruction du village et partage des terres entre noblesse, clergé et population,
- 1096. construction de la cathédrale, orientée à l'est, constituée de 3 nefs, précédées d'un porche, la tour de Fos, transformé plus tard en chapelle, extension du premier noyau, le château de la reine Jeanne, puis couvent des frères pêcheurs et développement vernaculaire autour du noyau (forme de poire), **repérable dans le tracé (cf.4.1)des voies et l'orientation du parcellaire.**
- 1119. *invasion sarrasins majorquains, démolition de la cathédrale et du palais romain.*

- 1148. *invasion sarrasins mayorquains,*
- 1178. *invasion sarrasins mayorquains, cathédrale incendiée,*
- 1197. *invasion sarrasins mayorquains,*
- **La ville sort de l'ombre. Les premières fortifications de terre puis les premières murailles,**
 - constructions adossées aux remparts, sous forme de lotissements,
- 1200 petit port de pirates, centre de collecte du sel,
- **creusement du premier canal de l'Eygoutier** pour assainir le lieu dit la Rode.
- 1200. église Saint Vincent, au nord-est du couvent des Prêcheurs, *détruite,*
- 1253. siège de seigneurie du comte d'Hyères, du comté de Provence, maison des templiers,
- 1268. église St. Michel, hors les murs, *détruite au XVI^e,*
- **1285. renforcement de l'enceinte et construction d'un mur de pierres à l'ouest,**
- 1300. contrairement aux écrits, la communauté juive de Toulon comprend moins de 100 personnes et ne constitue pas, à proprement parler, un ghetto ; cette communauté sera recensée à 100 « néophytes », nouvellement convertis, en 1515,
- 1300. construction des entrepôts de la gabelle,
- 1304, couvent des dominicains, (avant 1251, couvent des frères du sac),
- 1310. réalisation de pontons en bois, formant débarcadères, utilisés jusqu'en 1605,
- 1315. village de 700 feux, **3000 habitants**, siège de baillie de Provence, indépendant de la viguerie d'Hyères,
- un béal au centre partage le village en deux parties : à l'est, le quartier dit « noyau médiéval », à la trame foncière de caractère vernaculaire, à l'ouest
- un quartier organisé selon **deux voies nord-sud**, la rue des Maurels (Augustin, Daumas, Piat) et la carriera derecha (rue des boucheries et Baudin), opérations d'ensemble comme en témoignent les caractéristiques suivantes :
 - rectitude des rues,
 - orthogonalité des limites parcellaires par rapport à la voie,
 - régularité dimensionnelle des « façades » des parcelles, pour celles orientées est-ouest,
 - statut affirmé entre voie marchande et voie de service.
- **une voie est-ouest**, borde la cité, la rue Bonafé (Ferdinand, Pelloutier) avec un statut de Grande voie de liaison entre Marseille et Fréjus.
 - *pillages, massacres et famines, dépeuplent la région de Toulon entre le milieu du XIV^e et le début du XV^e siècle.*
- 1320. siège de piraterie et du commerce de l'esclavage. Le palais des romains est transformé en couvent des Prêcheurs, môle en bois et muraille en pierre.
- 1334. môle en bois (môle Médicis),
- 1332. hôpital des Pauvres, (lépreux), *détruit au XVI^e,*
- 1366. construction de fortifications sur la mer et de la Porta del Mar
- 1368. construction du Château royal (castéou del mar), palais et forteresse des comtes de Provence, chef lieu de viguerie,



Plan de la ville de Toulon en 1570 (Archives des Amis du Vieux Toulon)
 Plan de Toulon en 1666, (Archives des Amis du Vieux Toulon)





Port de Toulon, chevalier de Clerville XVIé (Archives des Amis du Vieux Toulon)

2.2. la partie «renaissance»,

22.1 - XVème siècle,

Le XVème siècle ou le siècle noir, un demi siècle de drames puis avec la réunion à la couronne de France, l'élan donné à la Provence par l'installation des papes en Avignon, **Toulon se relève de ses ruines.**

- 1452. *peste*,
- 1453. *peste*,
- **1458. construction de fortifications en pierres et tour,**
- 1461. *peste*,
- 1471. **village ruiné**, de 238 feux, **1200 habitants**, centre de piraterie,
- 1475. siège d'évêché et d'un chapitre cathédral de la province ecclésiastique d'Arles,
- 1481. Toulon est réuni à la couronne de France,
- 1482. *démolition du château royal*,
- 1496. Charles VIII fait relever et améliorer les fortifications,

22.2 - XVIème siècle,

Toulon devient une ville, avec l'installation par la monarchie de la base de ses escadres.

Malgré l'insistance de ses habitants, **il faudra un siècle pour que soient démolies et agrandies les fortifications.**

La région de Toulon se repeuple, fin XVème et XVIème siècle, principalement avec des montagnards piémontais, qui apportent avec eux leurs croyances vaudoises et des Ligures,

La ville est enserrée dans ses remparts, elle se densifie. Le **tissu est dense et peu aéré**, avec une seule place de taille modeste au sud de la cathédrale, et encore s'agit-il vraisemblablement de l'ancien cimetière des seigneurs de Toulon, et hormis les jardins du palais épiscopal, **les maisons à jardins, rue Droite, rue Saint Michel (rue Magnaque) et aux abords du Béal.**

- 1507. construction d'un môle en pierres à l'emplacement de l'**actuelle rue de la république**,
- 1514 à 1524. construction, sous Louis XII, au cap dit de la Manègue, de la grosse Tour de la Mitre ; il s'agit d'un ouvrage défensif, censé défendre l'entrée de la Petite rade.
- 1530. *piraterie et razzias sarrasines*,
- **1594. fondation de l'arsenal maritime**, par Henri IV.
- 1589 à 1610. **extension de la ville sur la mer** - création d'un chantier de constructions navales.
 - les anciens faubourgs de la ville (borcs) sont lotis et les terrains sont cédés à la ville qui finance les travaux.
- 1590 à 1595, pendant la Ligue, Toulon fidèle au roi voit la **construction des fortifications dites Henri IV**, avec leurs fossés, qui double la surface de la cité, englobant les faubourgs est et ouest du XVIème et de la darse Vieille ou darse Henri IV, et s'étend sur des terrains gagnés sur la mer,
- 1599. construction de l'arsenal et de ses magasins.

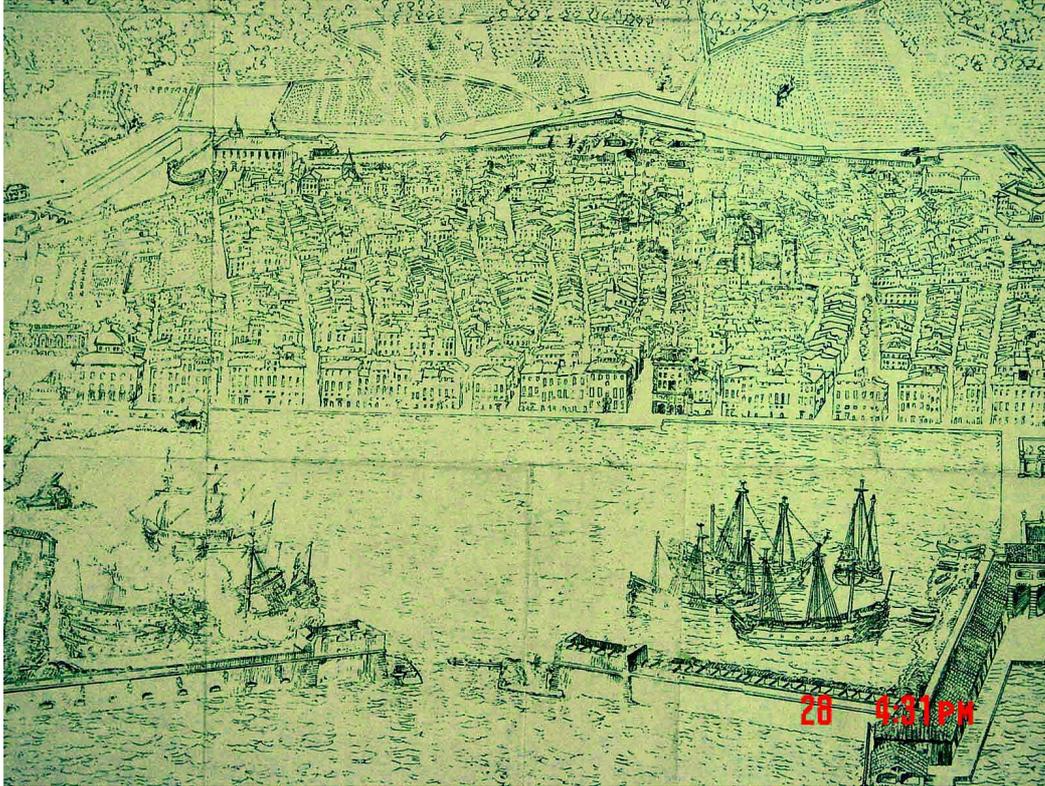
2.3. l'époque baroque

23.1 - XVIIème siècle,

Siècle de prospérité sous Henri IV, Louis XIII et Louis XIV, la ville s'agrandit, constructions navales, tanneries, savonneries..., port de pêche et port de commerce pour l'huile, le vin et les fruits secs.

La région de Toulon se repeuple, au XVIIème et XVIIIème siècle, avec la création de la Seyne en 1657 et de Sanary en 1688.

- 1604. les remblais permettent de réaliser le quai actuel, *démolition de la Porte du môle*,
- 1606. réalisation de la rue de Bourbon (rue de la république), et divers autres rues alignées,
- réalisation des 2 « tenailles » refermant au sud, le port, laissant une ouverture chaînée de 30 mètres,
- 1610. construction de la Maison de ville, *détruite en 1943*, transfert des galères depuis Marseille,
- 1620. **12 000 habitants, port des galères françaises et florentines**,
- construction d'un quai en pierre remplaçant les ouvrages en bois,
- 1610, 1620, 1638, 1643 jusqu'en 1706, extension de l'arsenal,
- 1620 à 1650, pendant la Contre Réforme, on construit les couvents des capucins, carmes déchaussés, des minimes, des clarisses, des ursulines, des visitandines, des augustins, des bernardins, des oratoriens,
- **1635. réalisation d'une muraille crénelée**, 1654 à 1659. agrandissement, remaniements et changement d'orientation de la cathédrale, ND de la Sed, réalisation du palais épiscopal à l'est et son jardin, et du cimetière au sud, qui servait de place,



la ville Henri IV (Archives des Amis du Vieux Toulon)

- 1677. incendie de la partie ouest de la ville, démolition des courtines,
- **1678.** très vite l'arsenal Henri IV se développe au-delà des fortifications (le petit parc) et l'extension de l'arsenal royal devient une nécessité. Après de nombreux projets, la proposition **d'extension de l'arsenal de Vauban** est retenue.
- 1681. *razzias sarrasines*,
- 1680 – 1701, mise en œuvre du projet Vauban :
 - réalisation de la Darse Neuve, ou Darse Vauban, réservée à la marine royale, à l'ouest de la Darse Vieille, affectée à la marine de commerce.
 - projet de développement, favorisé par le grand incendie des étuves et du quartier ouest.
 - enceinte dite de Vauban.
 - à l'intérieur des remparts s'installent
 - au nord, les grandes institutions : hôpital, caserne, couvents, édifices militaires, fonderie
 - à l'ouest, l'arsenal, la Corderie, le Magasin général.
 - construction de l'hôpital et sa chapelle.
 - dévoiement des fils d'eau de part et d'autre des fortifications,
 - **1680. 26 000 habitants,**
 - 1683. Darse Neuve pour les vaisseaux du roi, séparée de la marine de commerce,
 - 1684. Maison du roi, résidence de l'Intendant, sur le port, *démolie en 1698,* *démolition du collège des Oratoriens* et la réalisation du Palais de Justice,



plan de Toulon au XVIIIe, (Archives des Amis du Vieux Toulon)



vue de la ville et de l'arsenal après l'intervention de Vauban(Archives des Amis du Vieux Toulon)

2.4. le XVIII^e

Intense activité maritime et artistique et prospérité industrielle permettent à la ville de se rénover, de se mettre « au goût du jour ».

« vingt savonneries, autant de tanneries et de chapelleries qui travaillent tout l'an, il est exporté annuellement 800 000 livres d'huile et 15000 savons en Angleterre, Flandres, Espagne, Sardaigne, Gênes,... ».

Sous l'impulsion de l'école-atelier de l'Arsenal, Puget, Vassé, ... se développe une tradition artistique à Toulon qui perdure jusqu'à la dernière guerre.

24.1 - XVIII^{ème} siècle,

- 1701. achèvement des fortifications de Vauban,
- 1707. la ville résiste au *siège du duc de Savoie, bombardements et démolitions à l'intérieur de la ville,*
- 1720. *la peste anéantit les 3/4 de la population,*
- 1707 à 1745. restauration des défenses,
- 1744. st. François de Paule,
- 1744. *peste,*
- 1745. installation de la préfecture maritime,
- 1748. création du bain et installation de la base des galères,
- 1764. *démolition de la halle à blé,*
- 1765. ville de **26 264 habitants**, la ville double de population, matelots, soldats, bagnards, pêcheurs, et aussi afflux d'artisans, de commerçants et de fonctionnaires, et constitution d'une bourgeoisie. Un ordre urbain commence à organiser la ville, alignement de voies,
- 1766 à 1769. *démolition du Palais de justice démoli* et rénovation,
- 1770 à 1785. redressement des rues de la cathédrale, d'Astour, de la Bonneterie....
- 1772. extension du quai du port à l'occasion de l'extension de l'arsenal,
- 1774. construction de l'entrepôt à grains à l'emplacement de la halle à blé,
- 1782 à 1789. construction de l'église st. Louis, Place d'armes, seule grande réalisation urbaine du XVIII^{ème} siècle, avec l'Hôtel de la marine (préfecture maritime) réalisée à l'emplacement d'une *église en construction depuis 1707.*

L'ensemble est démoli en 1788 à la demande de la Marine (pour réalisation du champ de bataille),

- 1786. édification de l'Hôtel de la Marine, future préfecture maritime,
- 1793. la ville est livrée aux Anglais par les royalistes,
- fin 1793. siège et reprise de la ville par les armées de la Convention, rebaptisée Port la montagne.

Au même titre qu'Aix et Hyères, **Toulon est une station touristique**, fréquentée en saison d'hiver pour son site, ses jardins exotiques, ses cours et ses bastides.



Toulon en 1835(copie archives municipales)

2.5. la période napoléon III

25.1 - XIXème siècle,

au **XIXème siècle disparaissent les industries de Toulon**, savonneries, tanneries, teintureries, forges, chapelleries, au bénéfice de Marseille.

Toulon devient plus exclusivement militaire, base arrière des expéditions coloniales, les couvents deviennent des casernes.

- 1820. **28 000 habitants**,
- 1830. l'expédition d'Alger accroît l'activité du port et de l'arsenal. hors du périmètre de protection des remparts, urbanisation « naturelle » des faubourgs populaires de St. Jean du Var à l'est et du Pont du Las à l'ouest,
- 1836. **41 000 habitants**,
- 1838. est reconnu dans les guides touristiques pour son site d'un « extrême intérêt » et pour son passé historique,
- 1851. **69 474 habitants**,
- 1852. *démolition de l'hôpital du St. Esprit*,
- 1853. extension de l'hôpital civil,
- 1856. achèvement de l'enceinte Napoléon III qui double la ville ; on adopte le projet du colonel Revel, un quadrillage : chaque îlot doit pouvoir recevoir un édifice public ou un ensemble d'immeubles, pour loger la population en pleine croissance on adopte le principe de surélever les immeubles intra-muros (1856) et la création des altanas qui apportent de la lumière dans les cages d'escalier,

- 1849 à 1860. construction de la voie de chemin de fer Marseille Toulon et de la gare. Cette voie sera prolongée jusqu'aux Arcs en 1862, à Nice en 1863 et vers l'Italie en 1869. La liaison avec Saint Raphaël sera réalisée en 1888 et déposée récemment.
- 1860. construction du théâtre,
- 1860. **60 000 habitants**,
- 1865. construction du lycée impérial,
- 1870. **77 000 habitants**,
- 1873. suppression du bagne,
- 1885. transformation du couvent des prêcheurs en caserne.

2.6. l'époque moderne

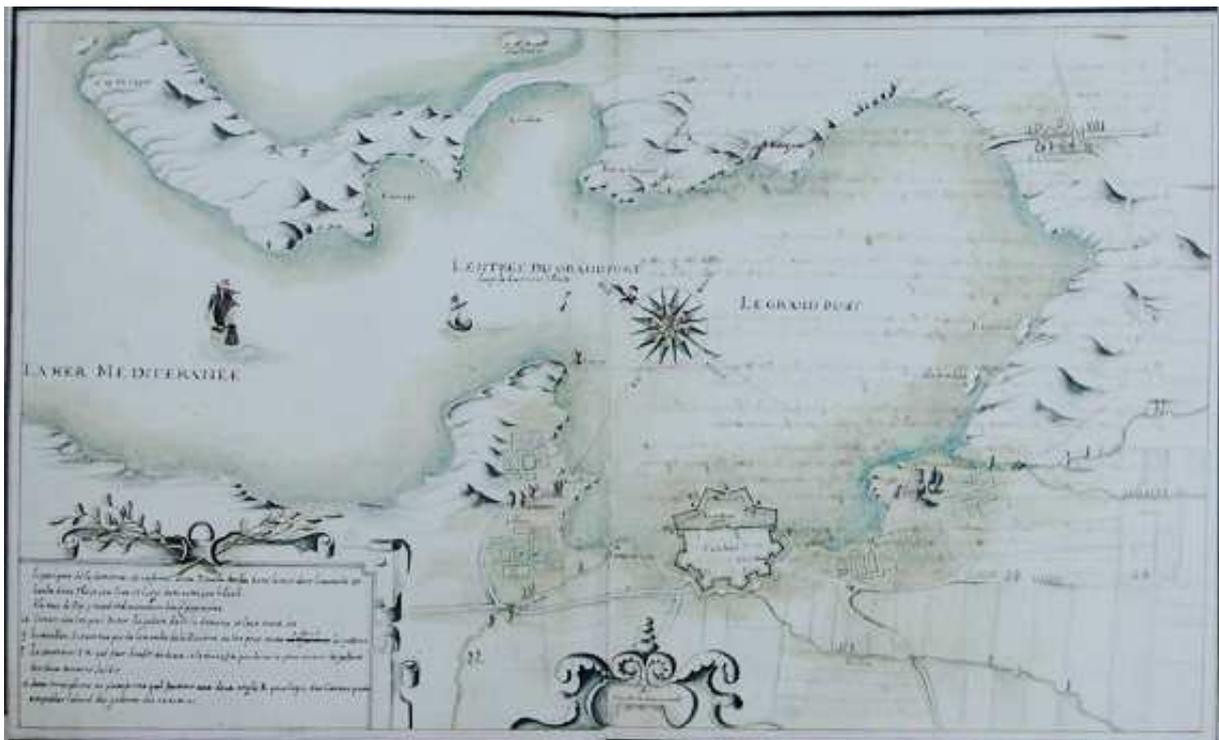
26.1- XXème siècle,

une première moitié de siècle prospère, un cataclysme avec la dernière guerre, l'an 2000 voit une ville qui n'a pas encore retrouvée sa nouvelle identité.

- 1901. **109 000 habitants**,
- 1936. **150 000 habitants**,
- 1942. sabordage de la flotte française dans la rade, qui cause de nombreux dégâts à la ville,
- 1943 à 1944. bombardements sur la ville, nbre 8. causant de nombreux dégâts à la ville,
- à la libération 1 144 immeubles sont détruits dont de nombreux monuments historiques, 8 971 partiellement sinistrés sur les 18 100 recensés en 1938.
- 1954. **113 000 habitants**,
- 1960. **129 000 habitants**,
- 1962. **172 586 habitants**,
- (apport de population lié à l'indépendance de l'Algérie),
- 1968. **178 000 habitants**,
- 1974. Toulon est promue préfecture du département du Var,
- 1982. **180 000 habitants**,
- 1990. **168 000 habitants**,

RAPPORT DE PRESENTATION

3. le grand paysage, identité et caractéristiques



Port de Toulon Jean de Beins (Copie archives Municipales)

CHARGE D'ETUDE

Véronique Wood, architecte du patrimoine, (mandataire)

1 place saint Vincent, 83000. Toulon.

Jean Pierre Frapolli, urbaniste Qualifié, sociétaire de la SFU, représentant l'atelier d'urbanisme
MEDIATION.SARL, 2 place Dame Capucine, les Figons. 13 510. EGUILLES

3. le Grand Paysage, identité et caractéristiques

3.1 le Grand Paysage

le Grand Paysage, aspect physique, la topographie, l'organisation du site, les axes symboliques et les points nodaux.

- 31.1. la rade.
- 31.2. le mont Faron.
- 31.3. la plaine côtière.
- 31.4. le « piémont ».



la petite Rade, panoramique vue vers les Sablettes

3.2. les grandes unités

les grandes unités, les entités géographiques.

- les anciens marécages de la Rode et du Las
- les ruisseaux et les thalwegs, formateurs du paysage

3.3 la Trame foncière.

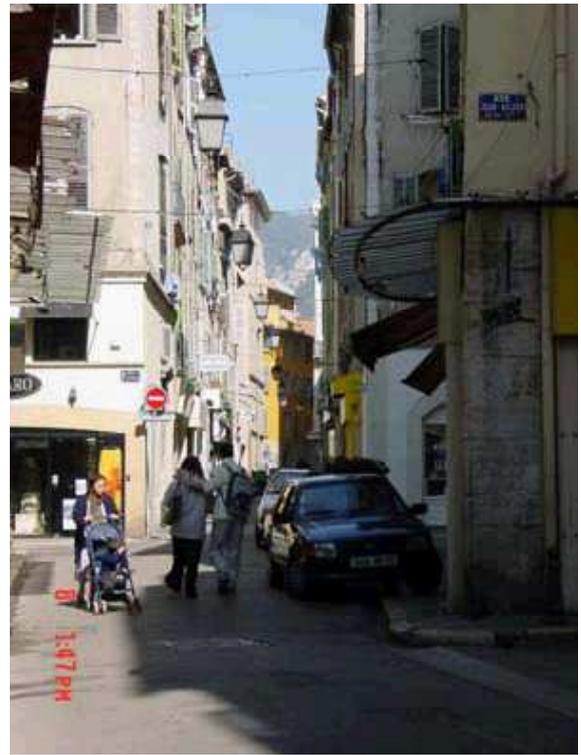
Pour qui s'intéresse à l'aménagement et au patrimoine, il est aisé de repérer les tracés des époques précédentes sur le sol de toute l'aire communale. Ce repérage s'effectue in situ, sur les photos aériennes et dans l'écheveau des tracés du Cadastre, au dessin apparemment hasardeux.

Ces tracés s'imbriquent entre eux, les échelles se combinent, les durées se superposent, conditionnant les usages des espaces, le dessin des voies et la forme du bâti ; ils assurent la rencontre de la cité avec son territoire.

L'analyse attentive permet de saisir les traits caractéristiques du parcellaire, de révéler la cohérence du tissu urbain, avec sa trame et sa chaîne, de comprendre sa formation, mettant en évidence la Trame Foncière, structure organisatrice du paysage urbain, **structure qui constitue un « monument »**, dans le sens défini comme « ce qui dure ».

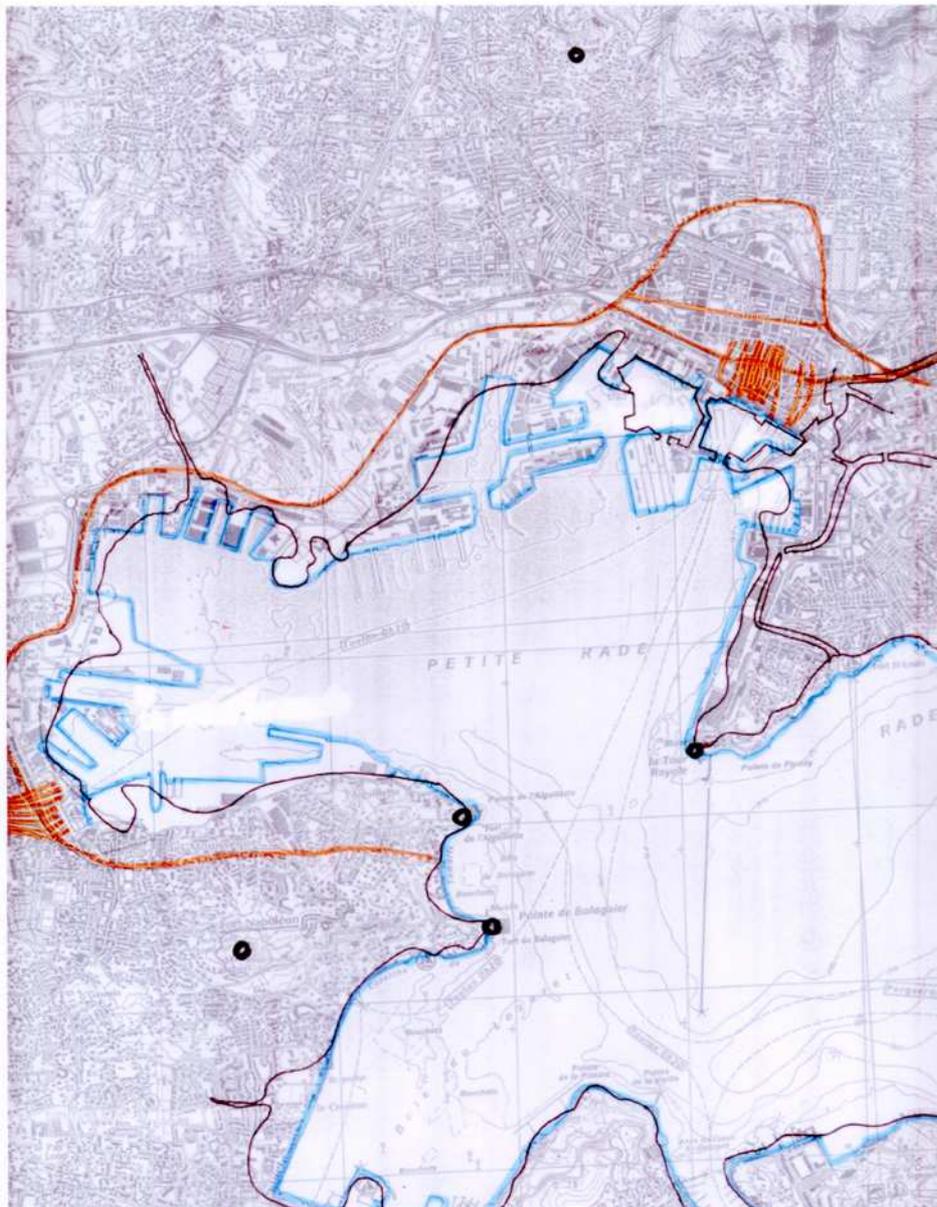
3.4 les vues

- les vues vers la mer : la darse, la rade et ses points marquants
- les vues sur la « montagne »

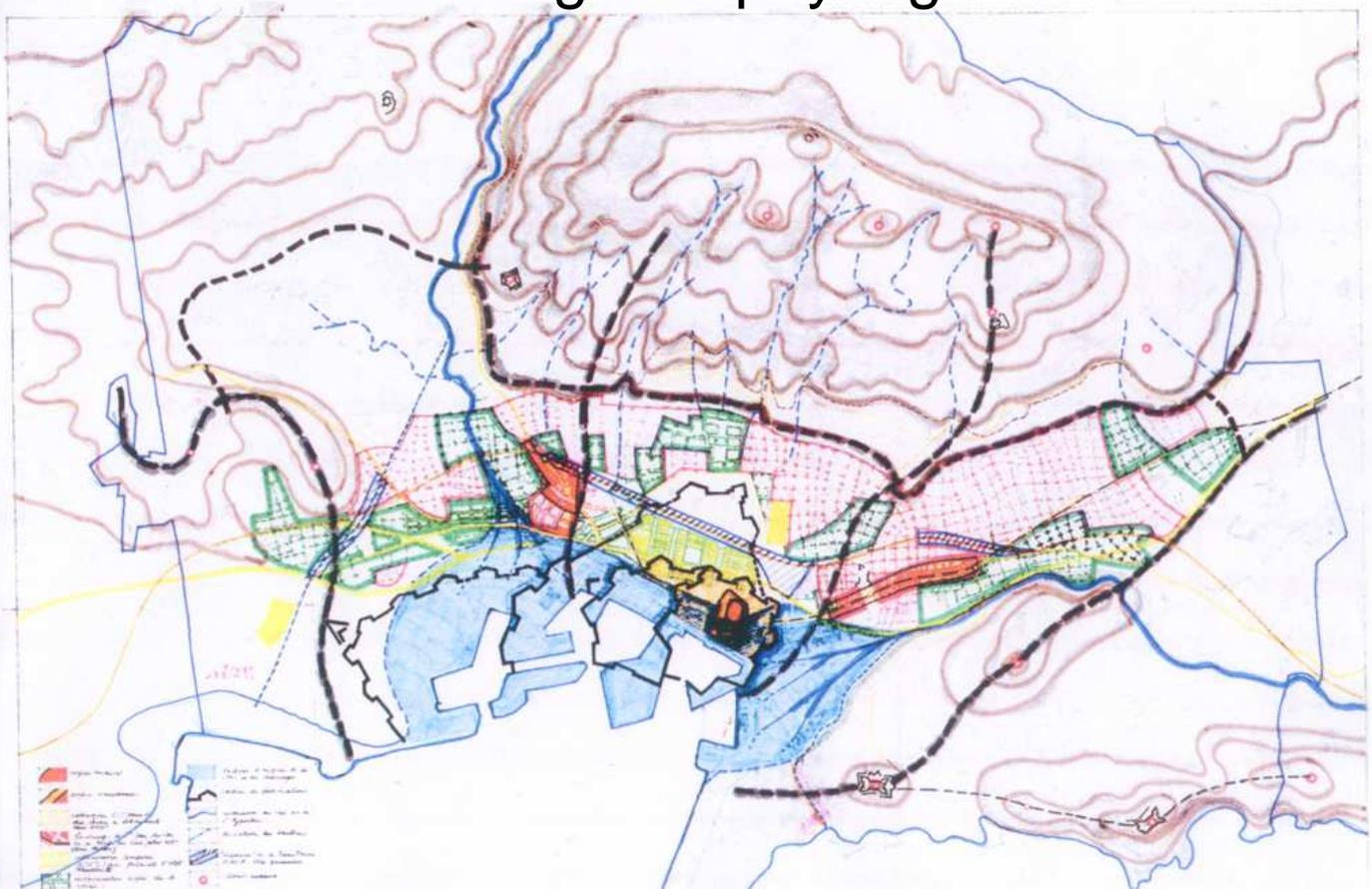


Percées sur le grand paysage





le grand paysage



3.5 la carte du paysage

La carte du paysage met en évidence les caractéristiques du site et son évolution sur la mer, les types d'organisation du territoire suivant leur morphologie.

- 1. les compartiments géographiques,
- 2. les points nodaux du paysage,
- 3. les talwegs, les rivières du Las et de l'Eygoutier, leur dérivation qui va permettre l'extension de la ville sur les marécages de la Rode et la création de l'arsenal sur les marécages du Las.
- 4. le « noyau médiéval »,
le tissu « organique » du noyau originel,
- 5. le tissu « renaissance »,
en extension périphérique du noyau, avec construction des fortifications en 1285,
- 6. l'extension XVIIème,
tissu urbain résultant d'opérations de planification avec construction des fortifications dites Henri IV en 1595,
- 7. l'extension XVIIIème,
tissu composé une symétrie baroque, l'alignement sur la place d'armes est conservé, l'ordonnance d'origine est encore visible ; complètement à l'est et au sud, partiellement au nord. La place a perdu son usage après la démolition de la préfecture maritime et avec la construction du parc de stationnement.
- 8. le tissu « composé » du XIXème, guide de l'aménagement jusqu'en 1945.
tracés décisionnels impériaux, administratifs et du génie militaire,
- 9. l'urbanisation contemporaine,
 - 9.1. urbanisme voyer et urbanisme de plan de masse,
 - 9.2. urbanisation des faubourgs du XIXème siècle, Saint Jean du Var et Pont du Las.
 - 9.3. urbanisation « naturelle », le parcellaire rural est urbanisé sur la base des parcelles agricoles avec leurs chemins d'exploitation, leurs dispositifs d'irrigation et de fossés, et avec leur toponymie.
- 10. divers tracés : fortifications dites Henri IV, Vauban et Napoléon III, « blessure du tracé SNCF dans le tissu traditionnel...

3.5. la carte du paysage : le Grand Paysage, les grandes unités, la Trame Foncière et les zones différenciées par type de tissu. (carte ci-après)

(note en pied de page : orientations pour les spécifications et les recommandations.)

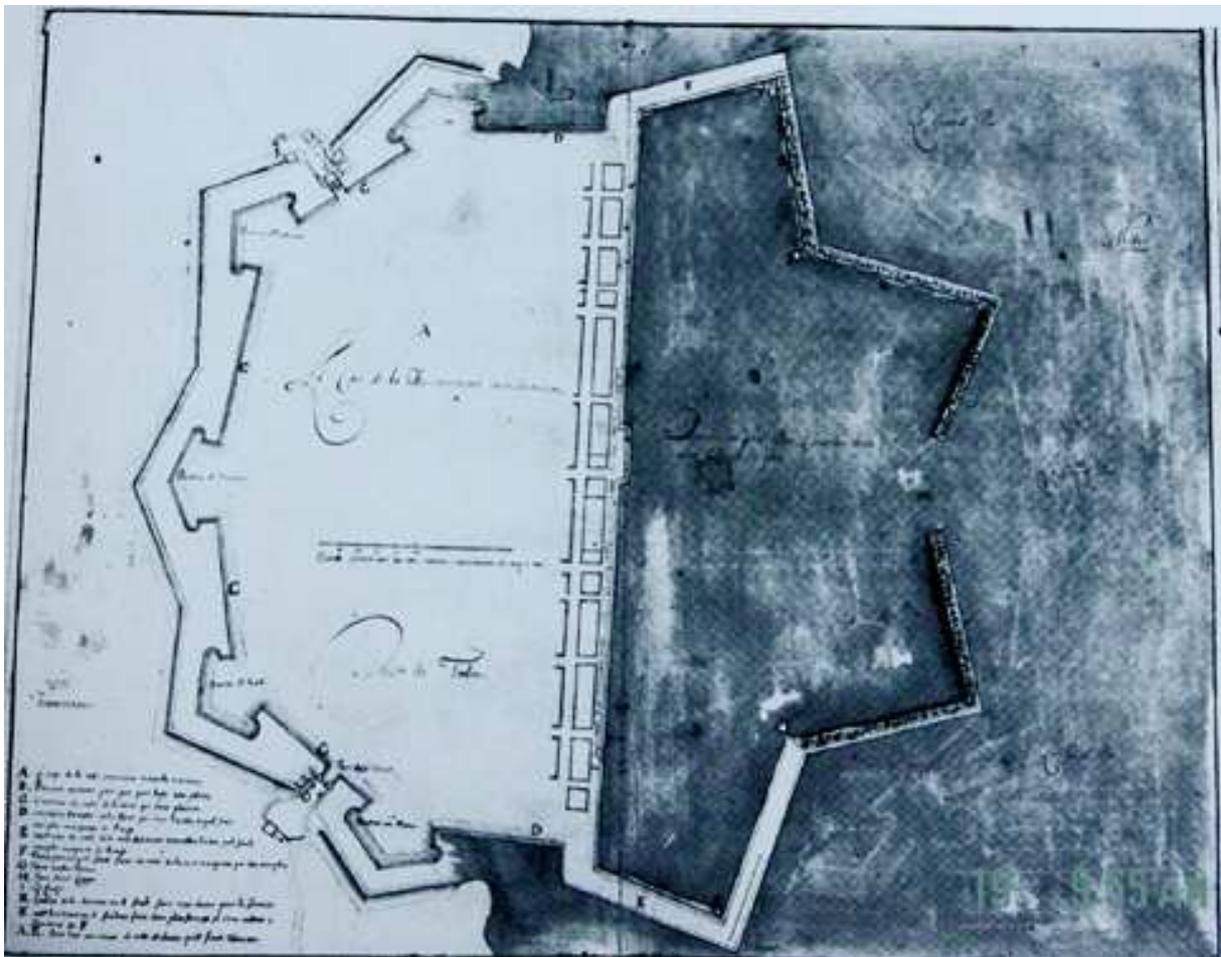
citer Vauban (Paul Maurel.Histoire de Toulon.1945.)

tout doit être mis en œuvre pour relier la ville au Grand paysage. Vues sur la rade et le Faron.

La vieille ville est coupée de la mer par le Boulevard de la république et le front de mer, au point que le visiteur est coupé du site exceptionnel de la rade.

RAPPORT DE PRESENTATION

4. identité urbaine,



Plan de Toulon fin XVIIè (copie Archives Municipales)

CHARGE D'ETUDE

Véronique Wood, architecte du patrimoine, (mandataire)

1 place saint Vincent, 83000. Toulon.

Jean Pierre Frapoli, urbaniste Qualifié, sociétaire de la SFU, représentant l'atelier d'urbanisme
MEDIATION.SARL, 2 place Dame Capucine, les Figons. 13 510. EGUILLES

4. identité urbaine

La ville, son implantation, les grandes étapes de son développement,
Les espaces publics et les espaces bâtis,
Les entrées de ville,
Les zones de projet.

- 4.1 la « vieille ville »
- 4.2 La ville XVIIIème,
- 4.3 La ville hors les murs,
- 4.4 Les fortifications,
- 4.5 La partie XIXème,
- 4.6 La partie XXème,

Les villes sont l'aboutissement d'un long processus d'aménagement, de construction, de démolition et de recomposition. Bien des problèmes qui se posent à nous aujourd'hui ont été résolus durant l'**histoire de la ville**, souvent par tâtonnements et par habitude, et c'est une nécessité de comprendre ce cheminement.

L'urbanisme contemporain a été marqué par son souci de programmation, de l'étude des flux de circulation automobile et par le dessin des plans de masse, au point d'omettre l'étude de la **morphologie de la cité**, de ses rapports avec l'histoire, de ses expériences successives et de ses relations avec le site.

La cité procède de la rue, à tel point que son plan est représenté par le plan de ses rues. **Les rues et le parcellaire foncier** qui les accompagne forment un tout indissociable qui a constitué la base de l'édification de la cité.

Peu de choses, quelques vestiges archéologiques, témoignent d'une activité sur le site, sans beaucoup de renseignements sur le fondement de la cité de TELO MARTIUS ni sur son évolution entre le Ier et le Xème siècle.

Résumé du chapitre :

Le centre ancien de la ville de Toulon est marqué, dans sa trame urbaine, par les traces de son histoire.

Le parcellaire du premier noyau vernaculaire autour de la cathédrale demeure.

La ville Henri IV, lotie le long des rues nord-sud, aboutissant à la mer est encore lisible.

L'extension de Vauban, essentiellement au bénéfice de l'arsenal, marque la ville par la création de la place d'armes et de la rue du canon, rue Est-Ouest depuis l'arsenal vers la ville.

Napoléon III double la ville au nord par une structure d'îlots composée avec la place de la liberté et le boulevard de Strasbourg.

Les autres boulevards sont les traces des fortifications anciennes successives.

Le drame des destructions de la dernière guerre s'exprime dans le front de mer de "de Mailly", œuvre monumentale à l'échelle du site qui oublie la structure de la ville ancienne et obture les rues nord-sud.

La reconstruction produit des opérations de plan de masse, en rupture avec le tissu ancien.

*Des opérations de démolitions dans le centre ancien pour création d'espace public se réalisent en contradiction avec le tissu ancien et entraînent **une perte de lisibilité de la trame du centre ancien.***

Les espaces publics ont perdu leur cohérence, trop d'espaces sans valeur d'usage, et sans hiérarchie dans le traitement des rues ou des places.

4.1 La « vieille ville »,

La « vieille ville », telle qu'elle se lit aujourd'hui est essentiellement celle circonscrite dans le tracé des fortifications Henri IV, que ce soit **sur terre ou sur l'eau**.

De son fondement, jusqu'au milieu du XVII^{ème} siècle, Toulon s'est développé par :

- **cercles concentriques** autour de l'ancien couvent des Frères Prêcheurs et de la cathédrale,
- **gain de terrains sur la mer**,
- **construction sur les espaces libérés par la démolition des fortifications, le comblement de leurs fossés et la libération des boulevards.**

Cette entité est constituée de deux types de tissus :

- un **tissu vernaculaire « médiéval et renaissance**» dans son tracé, autour de l'ancien couvent des Frères Prêcheurs et de la cathédrale,
- un **tissu de lotissements**, réglé et constitué essentiellement de ruelles d'orientation nord - sud, depuis les fortifications en amont, à la mer en aval.

- 41.1. Le noyau originel

- a/ les espaces publics

Les placettes étaient peu nombreuses.

- Les voies principales par leur histoire et leur tracé, structurent l'espace du village :

- une voie rectiligne, d'orientation est-ouest, traverse la cité dans sa partie nord, la rue Bonnefoy ou *carriera del Bonafé* (actuelle rue Alezard). Il s'agit vraisemblablement du chemin de passage entre Marseille (Massalia) et Fréjus (Forum iulii) sur la voie Aurélienne.

- une rue nord-sud, rue des Beaux Esprits et rue des Boucheries ou *carriera Drecha* (actuelles rues Baudin et des Boucheries) borde, à l'extérieur les fortifications de la cité,

- Les placettes

le long d'un béal, et rejoint la mer.



Schéma indicatif du 1^{er} noyau

Il convient d'identifier et de rendre lisible ce noyau original.

- Les rues secondaires, étroites, sont indépendantes de ce système orthogonal, et suivent un tracé concentrique : rue Brunetière, Saint Vincent....

- b/ les espaces bâtis

- volumétrie d'origine R+2 à R+3, aligné en limite de voie.
- les rues sont rétrécies par des surplombs qui sont ensuite interdits et démolis.

- 41.2. Le bourg de l'époque renaissance et baroque.

Les formes urbaines contiennent les grands tracés, les traces du découpage du sol, les dispositions architecturales de la cité.

- a/ les espaces publics

L'est étant constitué de marécages, le hameau s'étend vers l'ouest. la trame viaire et la chaîne parcellaire sont remarquablement conservées ; elles témoignent d'opérations successivement planifiées, d'est vers l'ouest.

- Les placettes

A l'origine, les placettes étaient peu nombreuses. Malgré une qualité certaine dans le traitement des « placettes » réalisées récemment par la ville ce ne sera jamais que des « espaces ». Un vide, même joliment traité ne sera jamais une place ; Aussi convient-il d'attirer l'attention de la ville sur l'usage modéré de ce type d'espaces. Même avec une taille modeste, la place est une exception dans le tissu urbain, avec un rôle « monumental » dû à la dimension symbolique qui lui est reconnue par la population. La place est immédiatement identifiable, elle a un caractère d'exception par rapport à la banalité des rues et participe de manière importante au repère dans le tissu urbain.

- Les voies principales

Le démantèlement des remparts sous Henry IV en 1590 permet la réalisation d'un « boulevard », l'actuel cours Lafayette/rue Landrin, élément structurant et charnière dans la morphologie de la ville. Nous pouvons remarquer que les alignements commerciaux sont généralement situés sur les tracés les plus anciens de la cité.

- Les rues secondaires

Les rues ne sont pas hiérarchisées ; elles présentent une uniformité dimensionnelle et de traitement, comprise entre 4 et 6 mètres. Cette uniformité, alliée à l'éparpillement des commerces, banalise le tissu urbain et nuit, pour le passant, à sa faculté de repérage dans le quartier.

- voies d'orientation nord-sud :

- les voies sont caractérisées par leur rectitude,
- les limites séparatives entre lots sont régulièrement tracées en orthogonalité à la voie,
- les rues nord-sud règlent le tissu urbain selon un entraxe régulier : à l'est, un entraxe de 20 à 25 mètres qui atteint 30 et 35 mètres au fur et à mesure de l'extension de la cité vers l'ouest.
- le statut ancien de la fonction, qui était attribuée aux rues, est repérable par le traitement architectural des rez-de-chaussée des édifices(cf.ch 5).

Par ce traitement on distingue les voies marchandes des voies de service.

- voies d'orientation est-ouest :

- les voies est-ouest ont un entraxe irrégulier et convergent, sans continuité, vers l'arsenal.

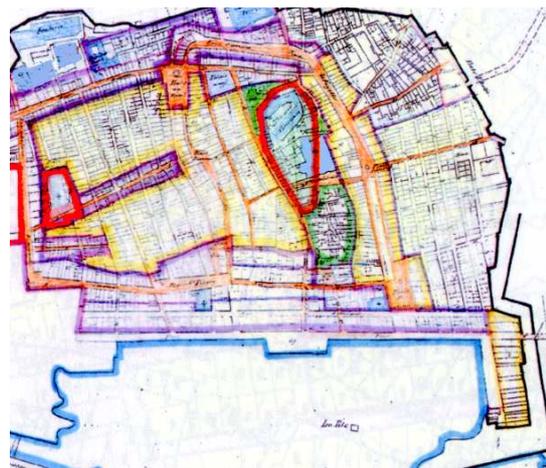
(note en pied de page : orientations pour les spécifications et les recommandations.)

- il est nécessaire de hiérarchiser le réseau viaire, par la fonction attribuée à la rue, par le traitement des façades, par la couleur, par le traitement du sol et par l'éclairage. Certaines rues marchandes seront « élevées » à la fonction de rues principales.

- l'aération du tissu urbain devrait permettre la réalisation de jardin privé, enclos de grille, plutôt que d'espaces publics non liés à une valeur d'usage.

- b/ les parcelles et les espaces bâtis

- les largeurs des lots sont identiques sur les voies d'orientation nord-sud : 4,50 mètres sur les rues d'entraxe 20m et 5,50 à 6 mètres sur les rues d'entraxe 30 mètres.
- les lots sont généralement traversant, témoignant souvent de la présence de jardins urbains.
- les édifices sont bâtis à l'alignement, les plans anciens ne montrent jamais de cour d'entrée desservant des hôtels particuliers.



Composition du tissu urbain dans l'enceinte Henri IV

4.2 La ville XVIIIème, ou un tissu composé autour de la Place d'armes,

A l'échelle de la cité, c'est moins la forme des bâtiments ou leur style qui compte que leur capacité à engendrer des tissus urbains.

Dans la première moitié du siècle, Toulon bridé par ses fortifications se **densifie**, se développe en hauteur et s'étend. Le démantèlement d'une partie des fortifications Henri IV et la réalisation de nouvelles fortifications plus à l'ouest, permettent à la cité de **doubler l'emprise de l'arsenal**. *Seuls quelques îlots « civils » sont créés.*

En revanche, une grande partie des édifices sont modifiés ou reconstruits dans les années qui suivent les transformations de Vauban.

On peut penser qu'un **grand élan de rénovation** suit la construction du grand arsenal royal.

- a/ les espaces publics

- la Place d'Armes

La Place d'Armes est une place parvis, composée par rapport à un édifice aujourd'hui démoli, la Préfecture Maritime, « édifice qui continue à étendre son influence par delà les siècles, dans la morphologie de la place et du quartier ».

L'ordonnance de la Place d'armes est marquée par la façade basse de la Corderie au sud, l'édifice imposant de la rue Anatole France, immeuble Sigaud, à l'est et quelques rescapés des bombardements ou d'opérations spéculatives contemporaines.

Les rues du quartier se prolongent autour de la place, lui conférant une autonomie spatiale et d'usage, usage malheureusement et définitivement hypothéqué par la réalisation de la couverture surélevée d'un parc de stationnement sous la Place, comme la faculté de retrouver le mail planté d'origine.

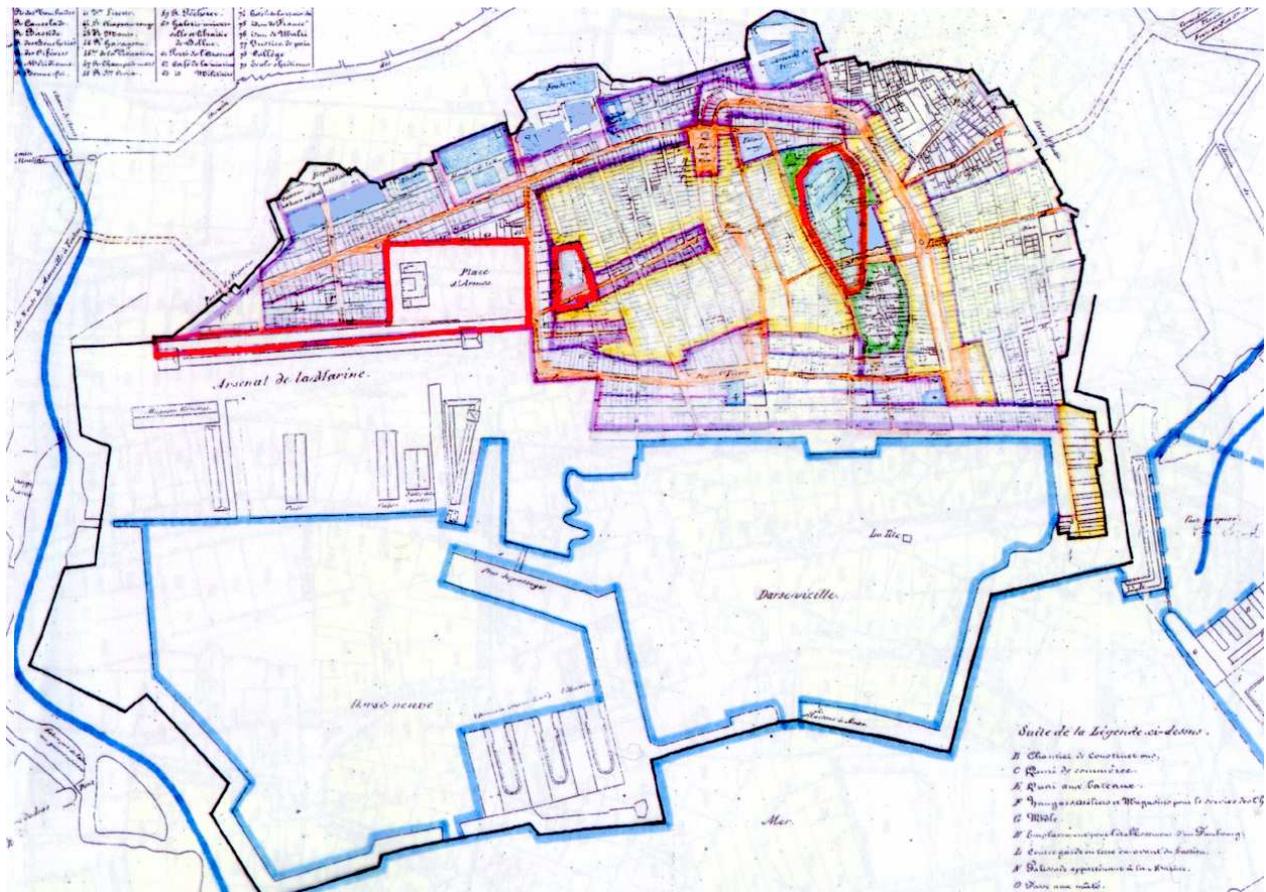
- b/ les espaces bâtis

La ville XVIIIème est celle qui naît de l'agrandissement des fortifications de Vauban.

- l'îlot triangulaire compris entre le front bâti nord de la place d'armes et la rue Jean Jaurès.

- l'îlot Saint-louis, réglé par le front bâti est de la place d'Armes.

Ce quartier comprend peu d'îlots « civils », ce sont essentiellement les îlots induits par la place d'armes.



Composition du tissu urbain dans l'enceinte Vauban (Louis IV)

(note en pied de page : orientations pour les spécifications et les recommandations.)

éléments pour la Règle :

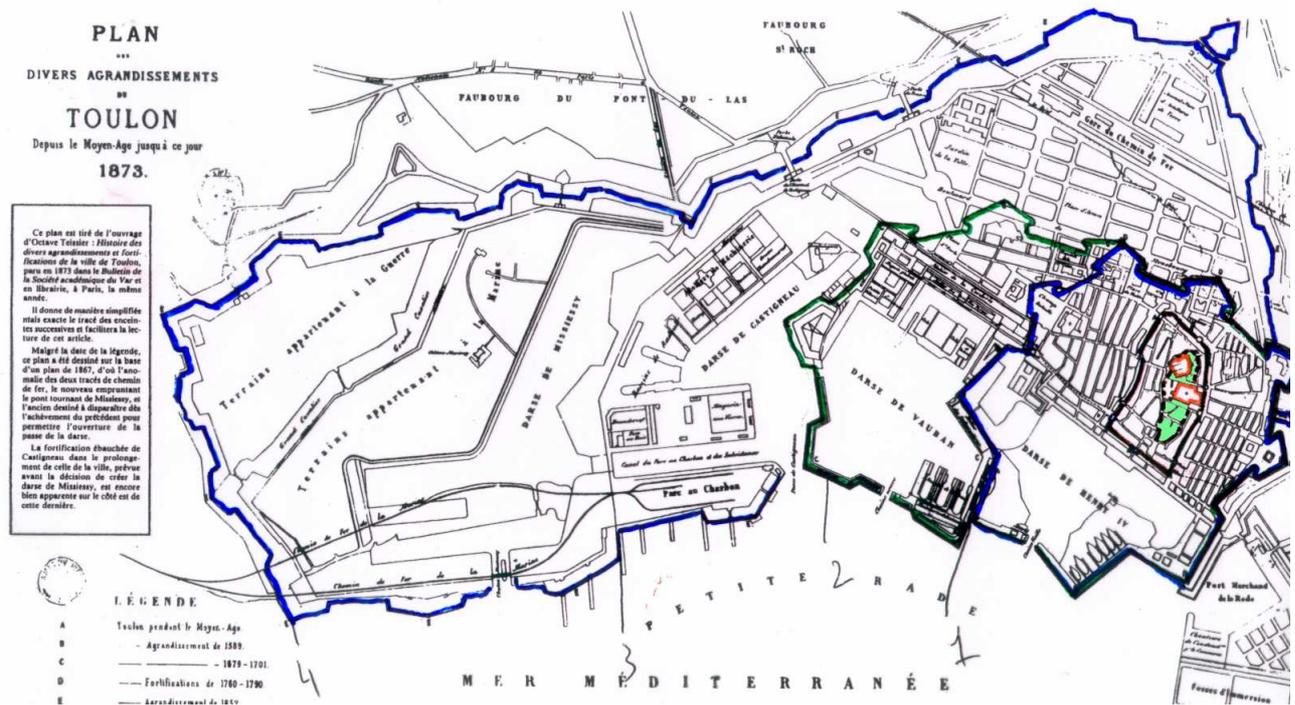
- imposer des clôtures, en fixer les dimensions, les matériaux.
- définir le vocabulaire formel ainsi que les matériaux du bâti projeté ou restauré
- à compléter...

4.3 La ville hors les murs,

- 43.1. le faubourg de Pont du Las, tissu orthogonal et convergeant vers le pont sur la rivière du Las.
- 43.2. le faubourg Saint Jean du Var, tissu orthogonal à la route de Fréjus.
- 43.3. le tissu pavillonnaire.

4.4 Les fortifications,

les fortifications successives, de type rasantes, avec fonts bastionnés ou polygonaux, les rues du « barri », les fossés et les boulevards ou glacis, sont régulièrement démantelées pour permettre l'extension de la cité.



Tracé des fortifications successives démolies et reconstruites

Les différents tracés des anciennes fortifications ont marqué la ville il convient de les rendre lisibles

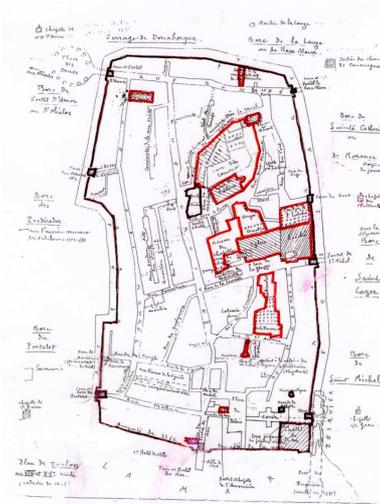


Schéma d'implantation de l'institution religieuse (rouge) et de l'institution civile (brun) au XVème siècle.

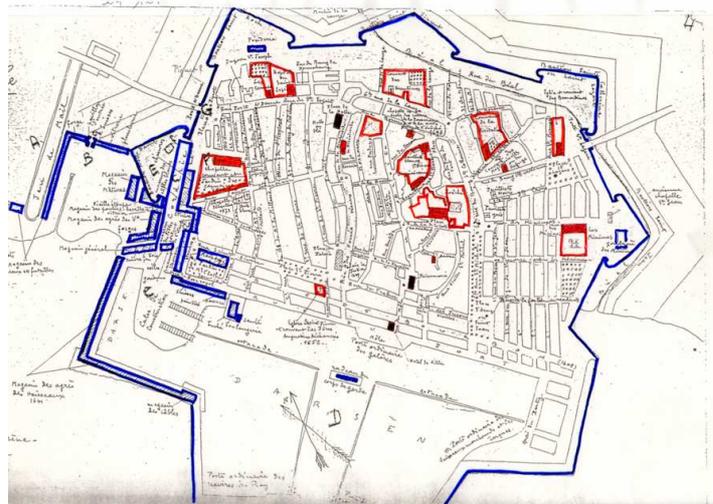


Schéma d'implantation de l'institution religieuse (rouge) et de l'institution militaire (bleu) au XVIIème siècle.

A l'intérieur des fortifications, l'institution religieuse originelle, perd de son influence. Elle est progressivement remplacée par l'institution militaire, l'arsenal gère le développement de la ville civile.

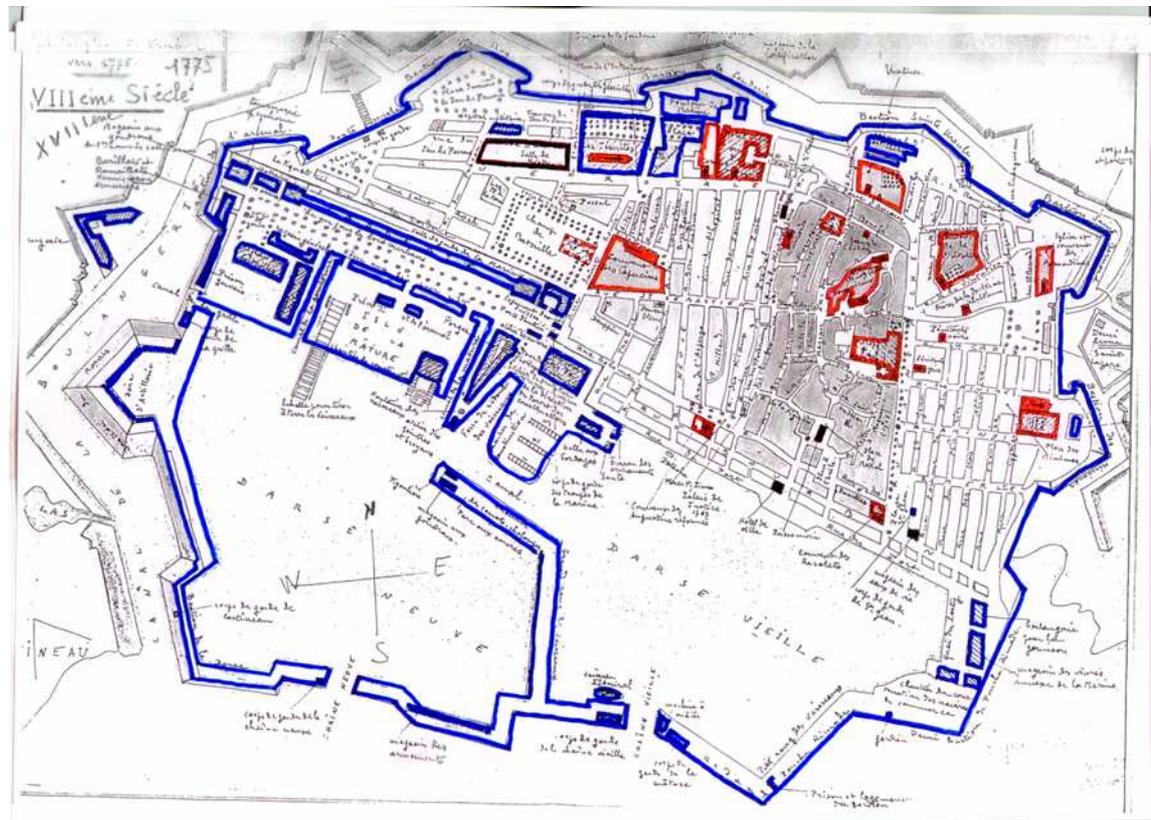


Schéma d'implantation de l'institution religieuse (rouge) et de l'institution militaire au XVIIIème siècle.

4.5. La partie XIXème,

- a/ les espaces publics

- 45.1. le boulevard de Strasbourg,

Cours de la ville, axe structurant et couture entre la vieille ville et les quartiers nouveaux.

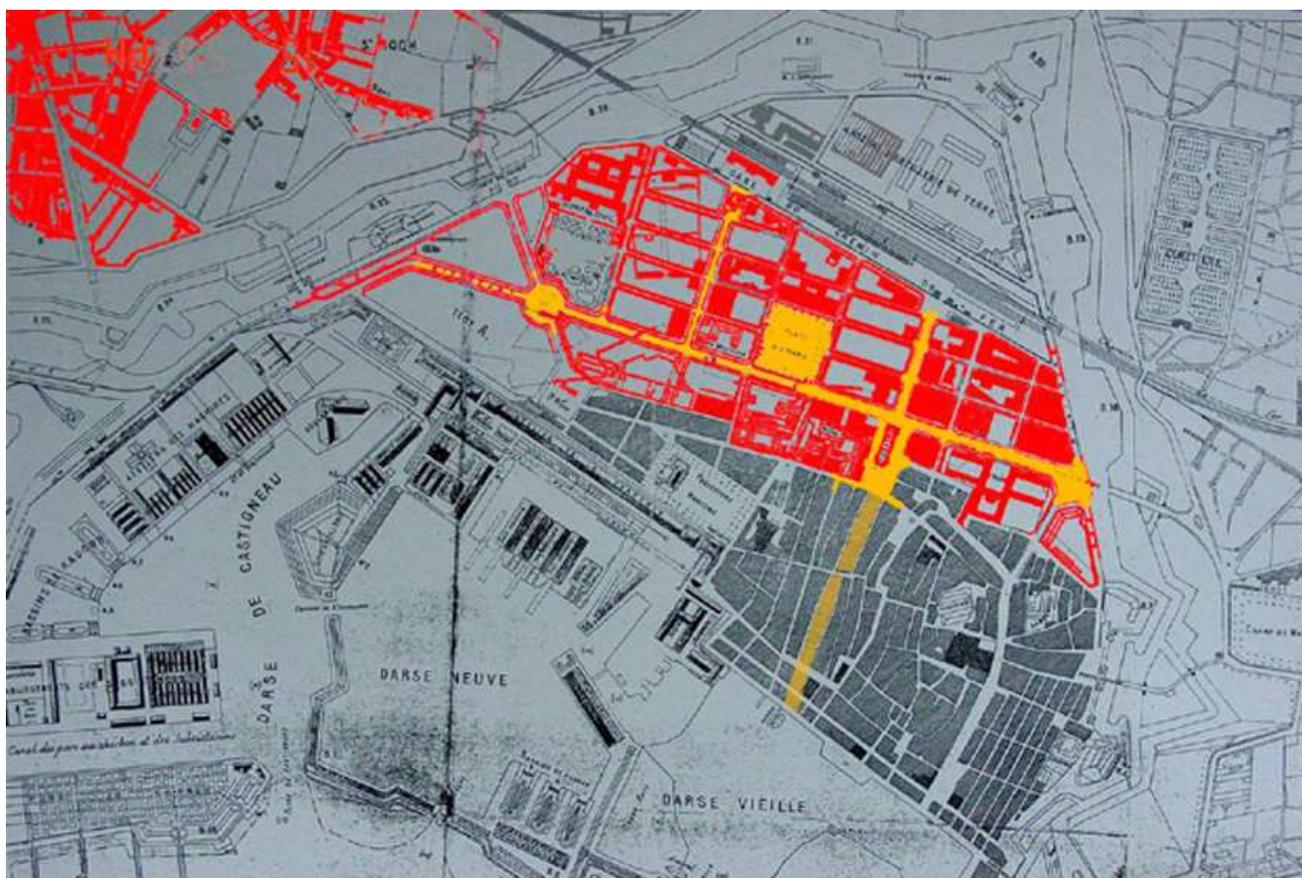
La partie XIXème ou le tissu urbain « composé » en îlots et en voies orthogonales de dimensions hiérarchisées.

- 45.2. la Place de la liberté

- b/ les espaces bâtis

Après cinquante années, la ville asphyxiée obtient la destruction des fortifications de Vauban et se développe entre la rue Jean Jaurès et les voies de chemin de fer sur le tracé du Colonel Revel. C'est une composition d'îlots, pouvant recevoir soit un édifice public, soit un ensemble d'immeubles, établie sous Napoléon III.

- 45.3. les îlots,



Composition de l'extension de la ville sous Napoléon III

(note en pied de page : orientations pour les spécifications et les recommandations.)

4.6 La partie contemporaine,

Après la guerre, la population de Toulon va passer de 113 000 à 180 000habitants. La ville va connaître une rénovation

La partie contemporaine correspond aux interventions postérieures aux destructions de la dernière guerre et à l'extension de la ville vers ses faubourgs et sa campagne. En terme de tracé elle se caractérise par un registre urbain totalement en contradiction avec les interventions constitutives de la ville historique (architecture de plan de masse).

- a/ les espaces publics

- 46.1. le boulevard de la république.

- b/ les espaces bâtis

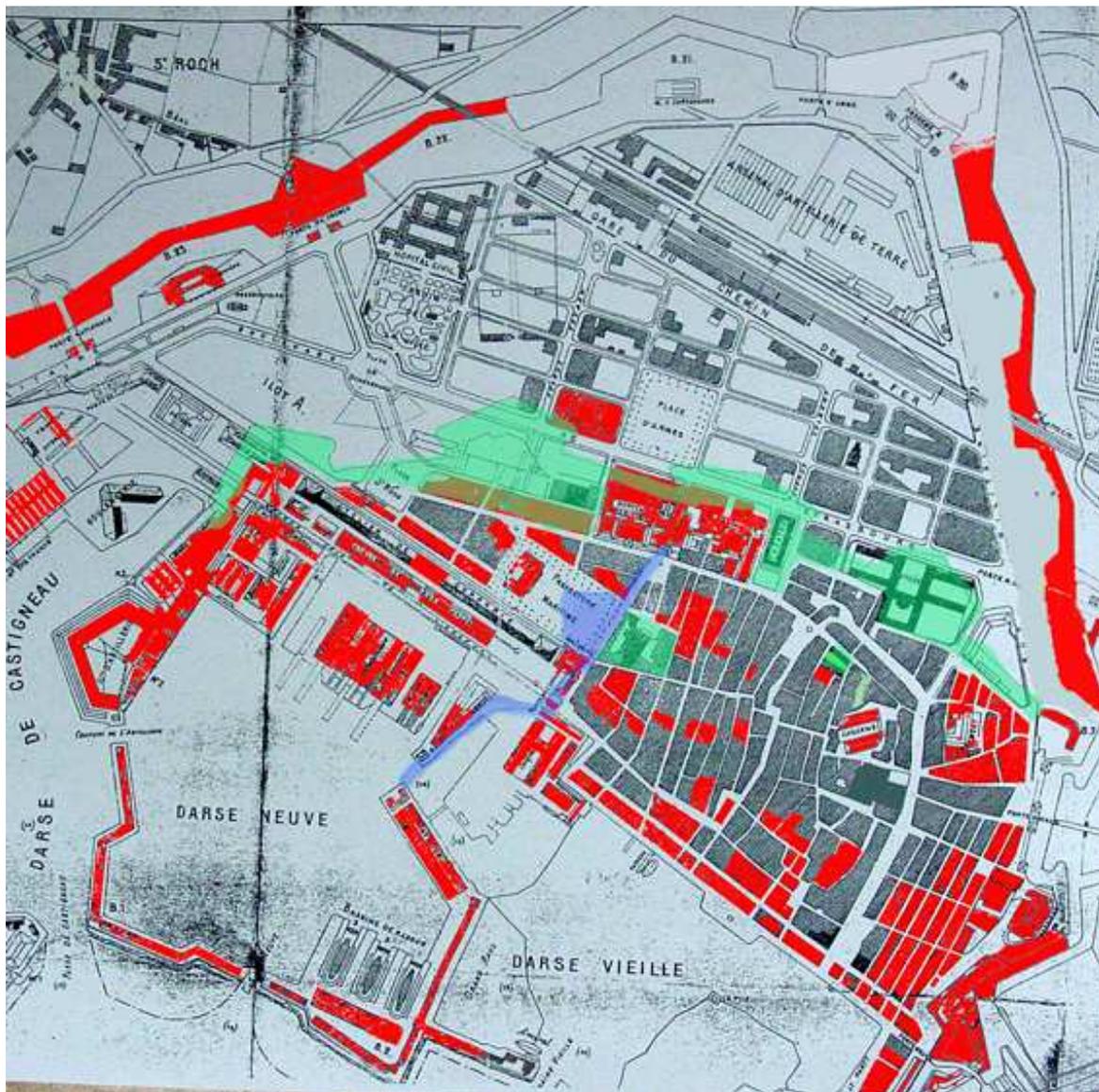
- 46.2. le front de mer

le front de mer obturant les lanières nord sud des voies Henri IV, une seule « barre », sans volume bâti en retour sur la vieille darse, fait perdre le caractère de port au bénéfice d'un front de mer.

- 46.3. diverses opérations de rénovation dans le centre ancien:

- le centre Mayol,
- la mairie,
- le centre Andrieu,
- l'école hôtelière,
- le quartier de la visitation,

- 46.4. diverses opérations de démolitions dans le centre ancien pour création d'espaces publics, places ou passages. Opérations « opportunes », en contradiction avec le tissu ancien et l'usage.



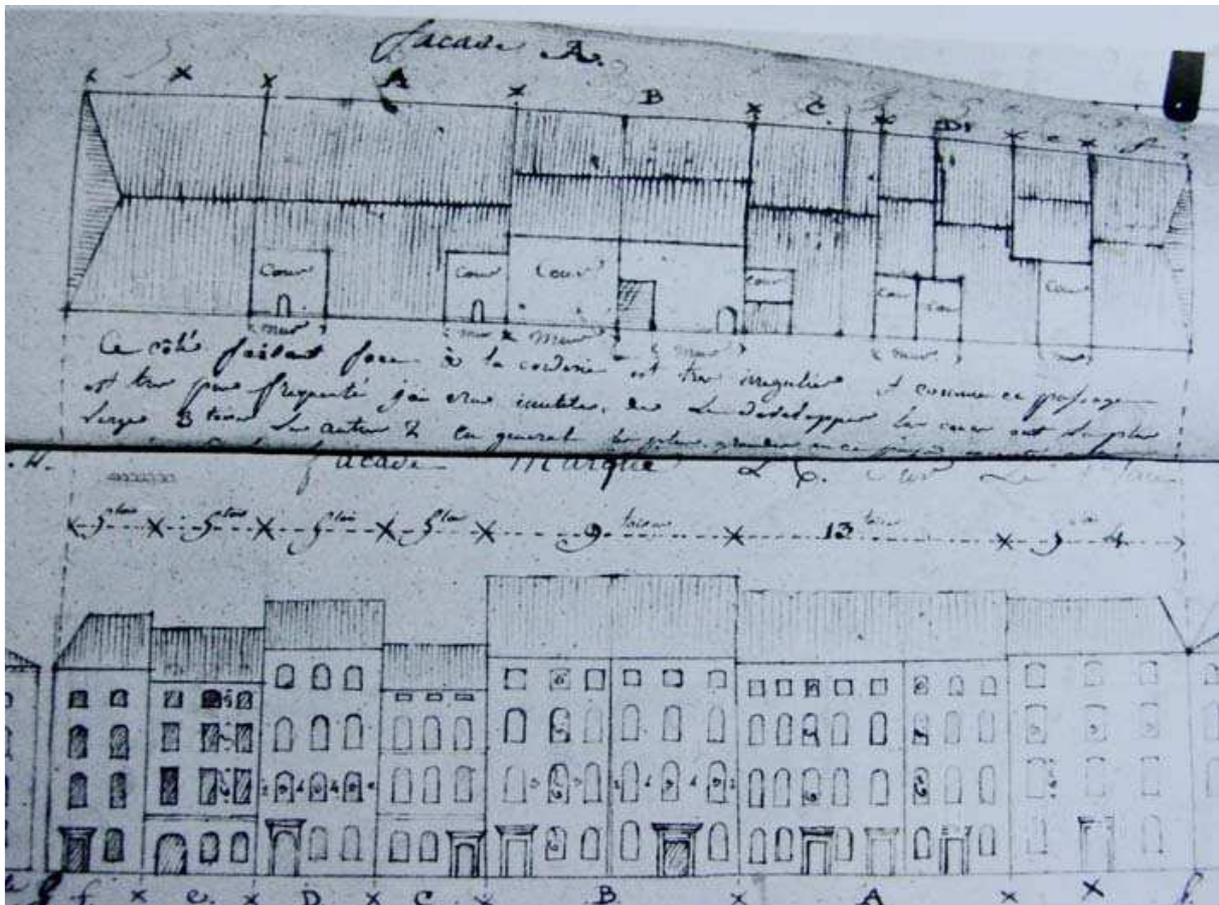
*Plan des démolitions dans le demi siècle dernier (rouge)
(Démolition au XVIIIe et XIXe siècle (vert), démolition au XVIIe siècle (bleu))*

(note en pied de page : orientations pour les spécifications et les recommandations.)

- Il est important de respecter les tracés existants, témoins de la lente évolution de la cité.
- C'est moins la forme des édifices ou leur style qui compte, à l'échelle urbaine, que leur capacité à créer des tissus urbains, compatibles avec l'organisation constatée de la cité et avec l'usage des lieux.
- Il convient de redonner la priorité aux espaces publics.
- Il est souhaitable de déroger à la tendance visant une homogénéité des secteurs, synonyme de lieux figés dans leur situation présente. L'espace urbain sera rythmé par l'alternance de rues actives, de rues strictement résidentielles, de lieux monumentaux et de tissu banal, de travaux programmés à court terme et de programmes éloignés.
- Le traitement des rues doit servir la hiérarchie des voies : éclairage, matériaux, voire gamme de coloris de façade sont des outils d'identification.
- Le traitement d'espace public spécifique, cours, place, parvis doit être lié à la fonction de cet espace, traitement de sol choix de végétaux, mise en lumière, serviront cet objectif.

RAPPORT DE PRESENTATION

5. identité architecturale



CHARGE D'ETUDE

Véronique Wood, architecte du patrimoine, (mandataire)

1 place saint Vincent, 83000. Toulon.

Jean Pierre Frapoli, urbaniste Qualifié, sociétaire de la SFU, représentant l'atelier d'urbanisme
MEDIATION.SARL, 2 place Dame Capucine, les Figons. 13 510. EGUILLES

5. identité architecturale

L'architecture, caractéristiques, détails et modénature.

5.1 la « vieille ville », le fondement de la cité

- l'architecture dans le tissu vernaculaire du noyau originel,

5. 2 la « vieille ville »

- l'architecture, en extension du noyau, dans l'enceinte Henri IV,

5. 3 la vieille ville, modénature et détails

5. 4 la ville XVIIIème et baroque

- l'architecture de composition,

5. 5 la ville XIXème et début XX ème,

- l'architecture de composition en îlots, de l'époque Napoléon III à la reconstruction,

5. 6 la ville de l'après guerre.

- l'architecture contemporaine.

note : orientations pour les spécifications et les recommandations.

Résumé du chapitre :

Dans la vieille ville, peu d'édifices nous sont parvenus dans leur volumétrie initiale, mais le parcellaire d'origine s'est remarquablement conservé.

Les lots ont été progressivement densifiés au XVIIIème, par la construction d'immeubles de rapport dans les cours et les jardins.

De nombreuses façades sont recomposées dans un grand élan de rénovation qui suit l'extension de l'arsenal par Vauban.

Au XIXème siècle les démolitions et les reconstructions sont nombreuses. On voit la ville se densifier par sur-élévation, à l'intérieur de ses fortifications, sous la pression démographique.

On ne peut établir de typologie architecturale suivant les époques de construction, c'est une architecture de nécessité, modeste ou seul se détachent d'élégants traitements de porte, appuis de baies ou ferronnerie. Cette caractéristique vient de la présence des sculpteurs et ornementalistes de l'école atelier de l'arsenal au XVIIème, XVIIIème et XIXème siècle.

De la grande composition XVIIIème de la place d'armes, reste l'immeuble Sigaud, la préfecture maritime, justifiant la place est aujourd'hui démolie.

Dans la ville haute, qui s'inscrit dans le développement urbain sous Napoléon III, les édifices sont moins spécifiquement toulonnais pour s'inscrire dans un style national, éclectique.

Toulon devient une grande ville « de France », avec son quartier dit « Haussmannien » à l'image de Lyon, Marseille ou Paris. L'architecture diffère des périodes précédentes par une grande abondance du décor sculpté, par l'utilisation de la composition monumentale à l'échelle de l'îlot, l'ordre colossal, le marquage des chaînes d'angle et de grand soubassement à bossage.

Un témoignage d'architecture contemporaine, caractéristique de la reconstruction ferme la ville sur le port. Outre ses caractéristiques architecturales, l'ensemble dans ses dispositions actuelles, avec rez de chaussée et entresol obturés supprime les percées sur le grand paysage et la relation de la ville vers la mer.

5.1 La « vieille ville », le fondement de la cité

L'architecture dans le tissu vernaculaire du noyau originel,

La typologie de l'architecture est liée au tissu sur lequel elle est édiflée, à la largeur des parcelles, au type et à l'orientation de voie ou à l'espace public sur lesquelles sont implantées les parcelles, au caractère traversant de l'immeuble.

L'architecture est caractérisée par la taille et l'organisation des parcelles sur lesquelles elle est implantée :

- 51.1 les parcelles :

- parcelles de taille réduite, de 4 à 5 mètres de large, sur une profondeur moyenne de (15 à 20m), traversantes, disposées en anneau autour des deux premières institutions religieuses, la cathédrale et l'ancien couvent des frères prêcheurs (actuelles halles, place Vincent Raspail).

- 51.2 la hauteur du bâti :

- 2 à 3 étages sur rez-de-chaussée avec étage en attique,

- 51.3 les façades :

- Les façades de références sont celles de l'îlot dit « médiéval » situé à l'est de la place Vincent Raspail.

- 51.3 les toitures :

- génoises (3 rangs), rives en pignon au nu de l'élévation,

- 51.4 les escaliers :

- escaliers hélicoïdaux, positionnés en façade,

- 51.6 Les matériaux de façade :

- On ne constate pas d'immeuble en pierres de taille, sauf pour les soubassements et les encadrements de baies.

Remarques

- Quelques exemples de façades antérieures au XVIIème siècle :
 - percements irréguliers par leurs formes,
 - pas d'axe vertical des percements,
- linteaux droits

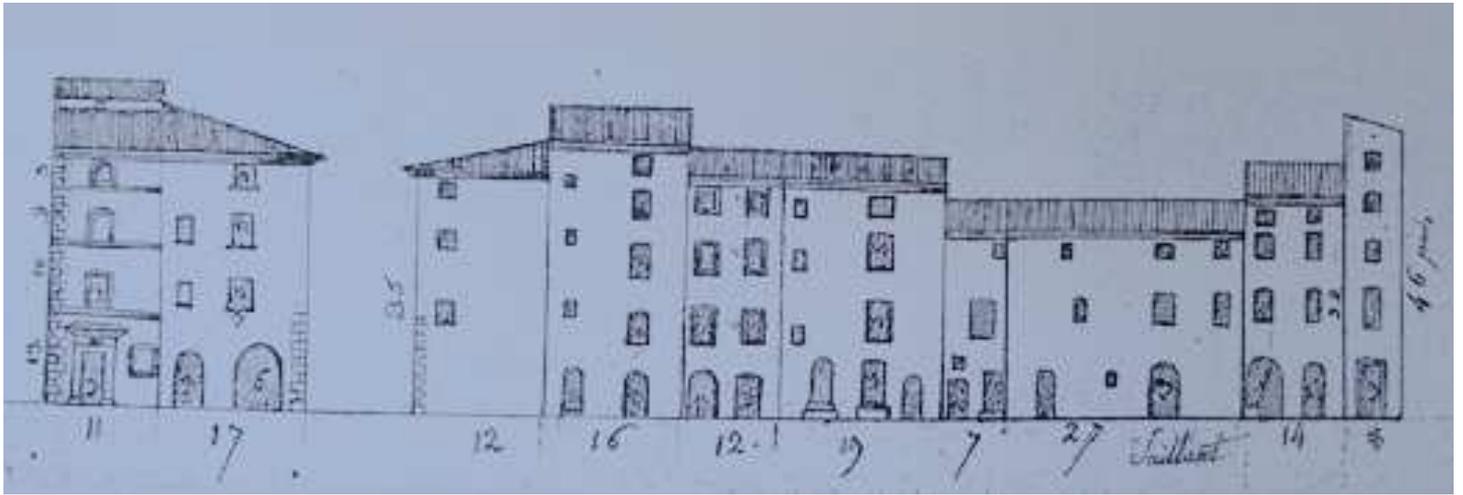
5.2 la « vieille ville »

L'architecture, en extension du noyau, dans l'enceinte Henri IV,

A l'occasion de la construction des nouvelles fortifications dites fortifications Henri IV, l'ensemble du terrain est loti le long de voies nouvelles, y compris les parcelles en périphérie du premier noyau après démolition de la fortification « médiévale-renaissance ».

Les édifices originels ont été bâtis pendant la durée du XVIIème siècle, mais pour la plupart **les maisons seront reconstruites ou redécorées au XVIIIème**, après le nouvel agrandissement de la cité à l'intérieur des fortifications de Vauban.

Plus tard, au **XIXème siècle, ces maisons seront surélevées**, pour atteindre la hauteur que nous leur connaissons aujourd'hui.



Plan en Relief, Place Vincent Raspail est, (état 1792)

le noyau originel



Place Vincent Raspail façade est

Rue Saint Vincent



le noyau originel

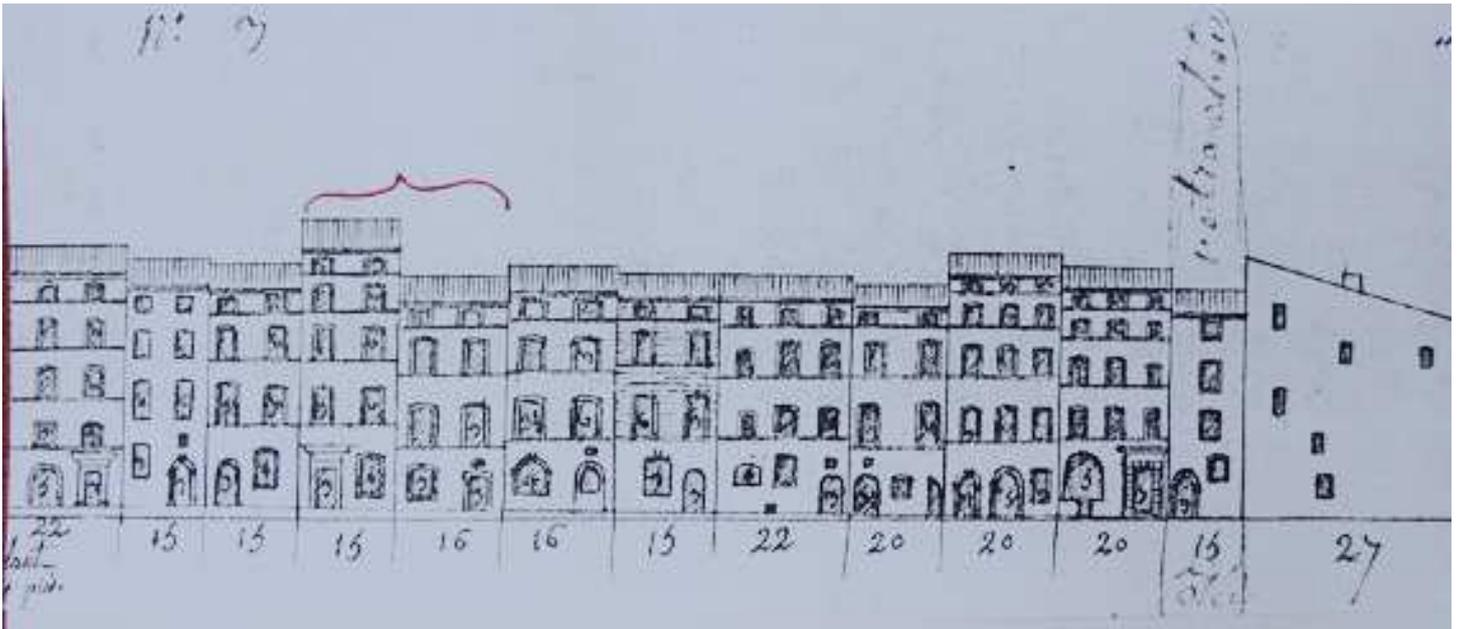


Rue Magnaque



Place Saint Vincent

Plan en Relief, Rue Alézard, (état 1792)

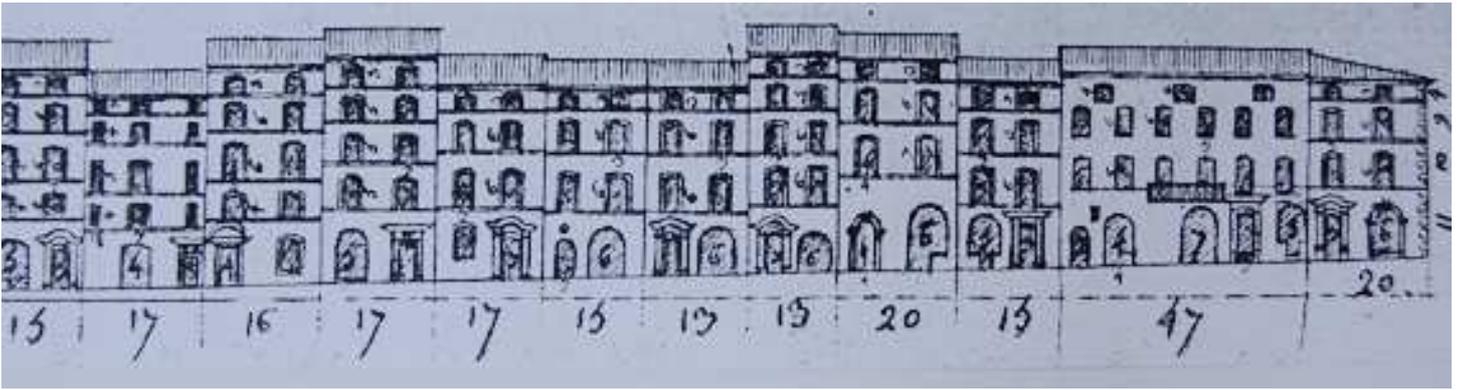


la ville renaissance



Rue Alézard, immeubles surélevés au XIXe et rez de Chaussée

Plan en Relief, Place Puget, (état 1792)



la ville renaissance



Place Puget, (Façade ouest)

- 52.1 les parcelles :

Les parcelles ont une largeur moyenne de 4 à 7 mètres et une profondeur moyenne de 12 à 16 mètres.

Les parcelles situées entre la rue d'Alger et le noyau originel ont un bâti qui occupe totalement la surface du lot ; ces parcelles sont généralement traversantes, témoignant par-là, de l'existence de jardins intérieurs à l'origine de l'urbanisation. Par contre, les parcelles situées entre la rue d'Alger et la rue Anatole France ne sont jamais traversantes, elles n'ont donc jamais possédé de jardins privatifs et s'aèrent sur une cour intérieure de taille réduite. Ces cours ne vont plus remplir leur rôle d'éclaircissement, lors des surélévations successives.

On distingue deux types de dispositions parcellaires, et donc architecturales, selon l'orientation des lots :

- lots d'orientation est-ouest, sur voies nord-sud, spécificités architecturales :
 - parcelles étroites, immeubles majoritairement à deux travées (trois exceptionnellement).
 - lots d'orientation nord-sud, sur voies est-ouest,
 - les lots situés aux angles de rues ont des caractéristiques architecturales particulières :
 - immeubles plus larges avec trois à quatre travées.

- 52.2 la hauteur du bâti :

- à l'origine, les maisons comprenaient 2 à 3 étages sur rez-de-chaussée avec un étage en attique,
- les hauteurs d'étage varient de 3,30 à 2,60m, les rez de chaussée ont souvent une hauteur sous plafond de 3,50 à 4,00m,
- au XIXème, les surélévations d'un ou deux niveaux, souvent en retrait, avec la construction d'un altana (verrière pyramidale) modifient l'ensoleillement des rues,

- 52.3 les façades :

- en général deux travées maximum,
- les îlots situés dans la partie est, entre Mayol et le cours Lafayette, présentent de nombreux cas de grosses maisons d'angle carrées, les façades sont probablement du XVIIIème siècle avec :
 - 3 à 4 travées et alignement vertical des baies,
 - hauteur décroissante des ouvertures et oculus au dernier niveau,

- 52.4 les toitures :

- extrémité de toiture par génoises (3 rangs), rives en pignon au nu de l'élévation, les édifices d'origine présentent fréquemment des toitures à une pente vers la rue.

- 52.5 les escaliers :

- escaliers par volées droites « rampe sur rampe », positionnés à l'intérieur, sur cour,

- 52.6 les matériaux de façade :

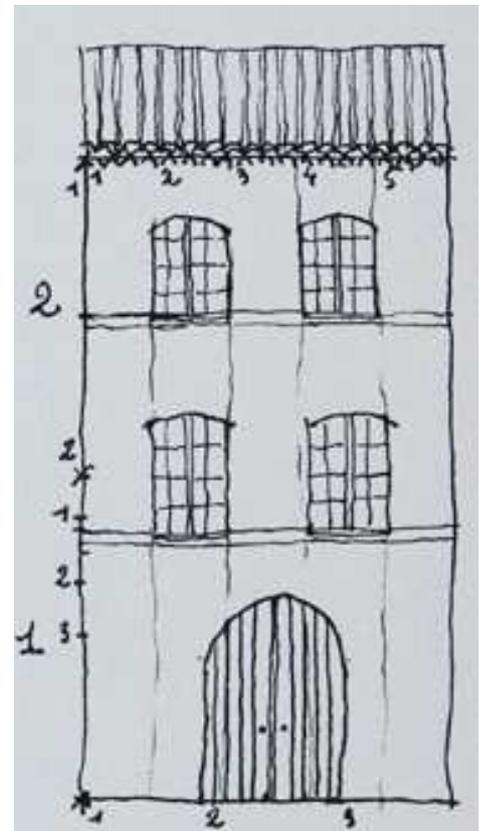
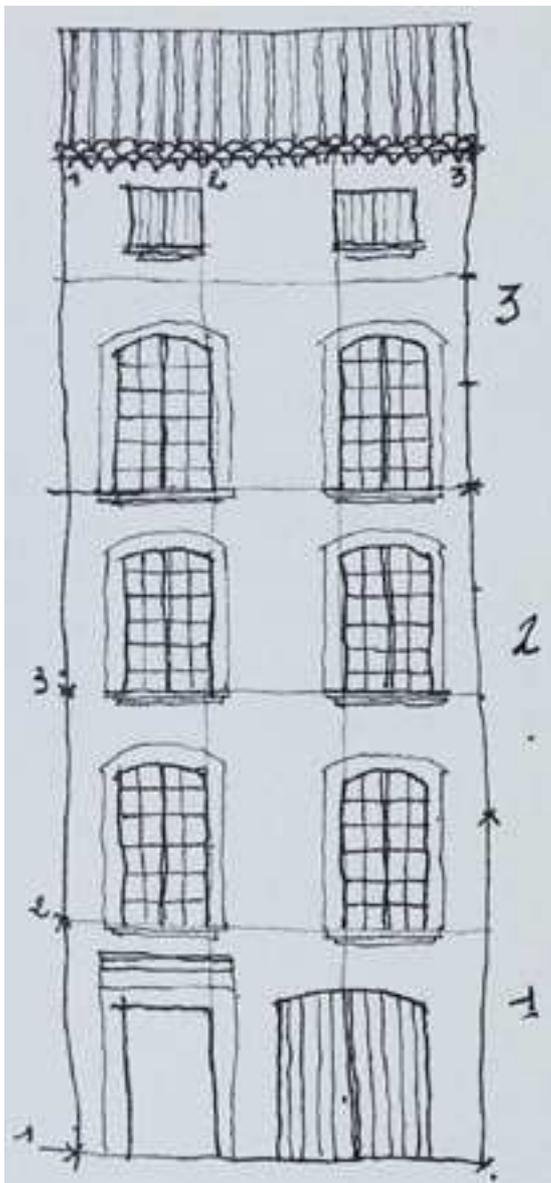
- On ne constate pas d'immeuble en pierres de taille, sauf pour les soubassements et les encadrements de baies.

Remarque :

- les lots ont été progressivement densifiés du XVIIIème au XIXème, par la construction d'immeubles de rapport dans les cours et les jardins, puis par la surélévation des maisons existantes,



les façades dans l'enceinte Henri IV



- peu d'édifices nous sont parvenus dans leur volumétrie d'origine, mais par contre le parcellaire d'origine s'est remarquablement conservé.
- XVIII ème :
un œil attentif repère aisément en façade les modifications, surélévations du XVIIIème siècle.
- XIX ème :
les démolitions et reconstructions sont nombreuses au XIX ème siècle ; dans ce cas nous constatons une augmentation des hauteurs sous plafond et un traitement architectural varié :
- Immeubles de nécessité sans modénature,
- Immeuble de rapport, de style « éclectique » sous Napoléon III.

5.3 la vieille ville, modénature et détails

Une modénature simple, façades enduites avec badigeon de protection et de décor, pas de balcon, un simple bandeau plat marque parfois les niveaux, l'image des façades est très modifiée par la mise en place de persiennes à la fin du XVIIIème siècle et au XIXème. L'architecture de la vieille ville se caractérise par un paradoxe, une grande sobriété des façades et une grande finesse de certains éléments de modénature. **C'est l'apport de « l'école-atelier de l'arsenal » où sculpteurs et ornementalistes sont formés.** Il n'y a pas d'hôtels particuliers, les seuls édifices « luxueux » situés sur les parcelles près du port ont été démolis.

- 53.1 la porte :

Un soin tout particulier est à apporter à l'identification des portes, elles représentent la **signature stylistique** des « maisons » de la vieille ville :

Fin XVIème et XVIIème : ouverture en plein cintre, clef saillante, parfois en pointe de diamant, façon de chapiteau en forme de dés saillant sur pilastre. Beaucoup d'exemple d'arcs et de pied-droits finement moulurés. (du détail et des proportions proche de l'écriture italienne renaissance de Brunelleschi) La pierre utilisée peut être le calcaire de Touris. Présence d'oculus au-dessus de la porte. Menuiseries simples, quelques exemples de portes à planches jointives fixées à plat par de gros clous forgés.

Fin XVIIème, début XVIIIème ; écriture classique, le plein-cintre disparaît peu à peu pour linteau droit avec entablement ou forte corniche. Portes à grands cadres assemblés par des coupes d'onglet avec panneaux embrevés.

Au milieu du XVIIIe : courbes et contre-courbes de style rocaille ou plus simplement linteaux légèrement cintré à l'image des baies.

Courant XVIIIème naît un modèle caractéristique de linteau ondulant à l'axe de la porte. L'oculus s'intègre dans les portes et devient imposte vitrée.

Fin XVIIIème et début XIXème: la porte emprunte le style néoclassique, antiquisant, avec linteau droit et pilastre en pied-droit.

- 53.2 la baie :

Au XVIIe les baies sont rectangulaires, les linteaux sont droits. On remarque la grande finesse dans le traitement des profils d'appuis en pierre, exécutés dans un calcaire très fin.

A l'origine un étage d'attique possède des baies de formes sensiblement carrées dans le prolongement des travées éclairant le dernier niveau surbaissé. Les volets s'ils existent sont intérieurs.

XVIIIème : arc tendu pour les linteaux (env 12 cm/1,20m de largeur) un bandeau plein, formant faible saillie, cerne parfois la baie. Les appuis deviennent consoles plates avec triglyphes. Quelques exemples d'éclairage des derniers niveaux par des oculi ovales.

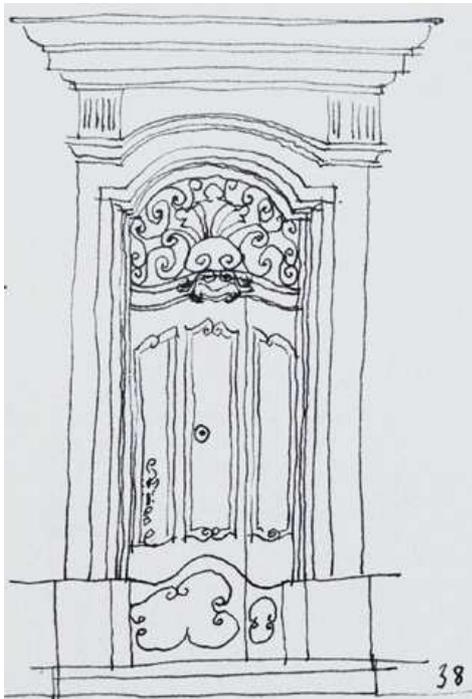
Fin XVIIIème, début XIXème : à l'image des portes, les linteaux sont droits.

Menuiseries à petits carreaux, les persiennes extérieures n'apparaissent que dans la deuxième moitié du XVIIIème siècle.



Porte néo-classique, fort entablement et décor antiquisant

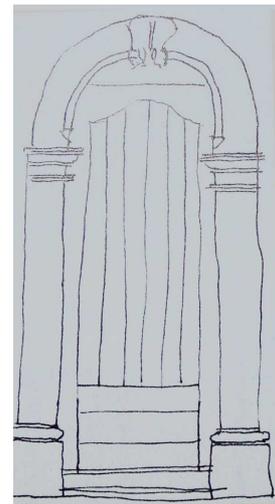
la porte , XVIIIe

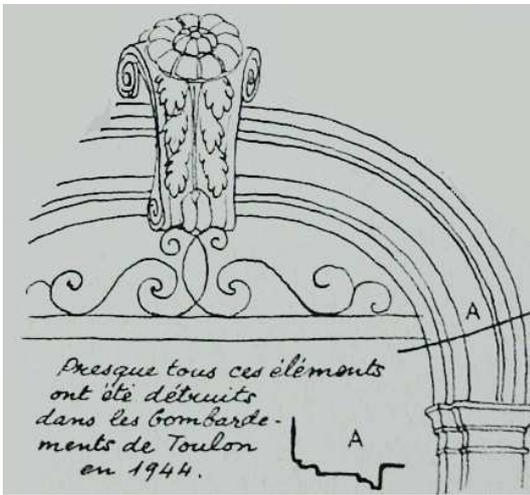


Menuiseries et ferronnerie rocaille



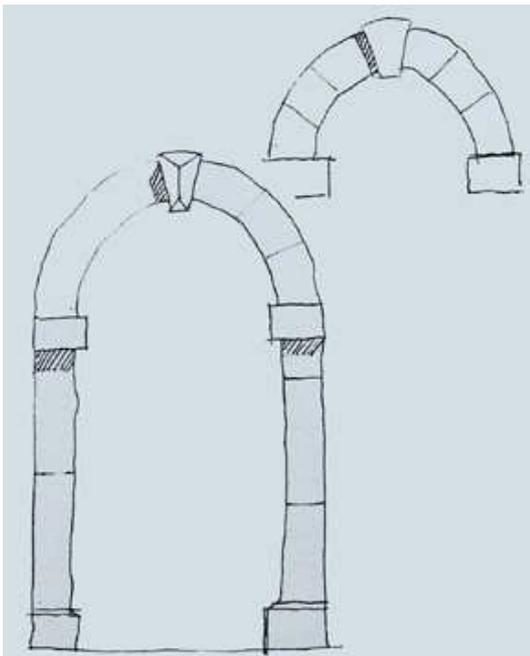
Plein cintre et imposte rocaille



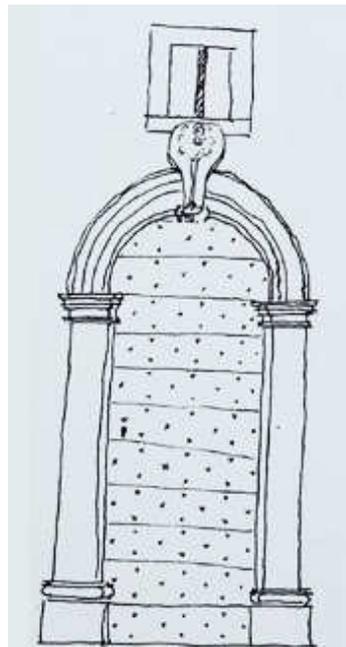


la porte, XVIe

Clef avec feuille d'acanthe et imposte avec ferronnerie



Clef en pointe de diamant



Plein cintre à oculus

- 53.3 le décor de parement :

XVII-ème : Peu de décors, quelques clefs sculptées, chaîne d'angle à fleur de l'enduit.

XVIIIème : des bandeaux marquent les niveaux, quelques corniches.

Fin XVIIIème début XIXème: joints marqués au fer soit sur la hauteur du RDC, parfois sur toute la façade.

- 53.4 la ferronnerie :

Milieu XVIIIème: Gardes corps en fer forgé « rocaille »,

la vieille ville de Toulon présente une grande fantaisie dans la ferronnerie XVIIIème dans les impostes de porte et dans les gardes-corps.

Un modèle original à Toulon, des cercles concentriques.

Fin XVIII ème : style néoclassique « Louis XVI »,

Début XIXème : 1^{er} néo gothique,

- 53.5 l'escalier :

Sur quelques parcelles peu profondes, escalier à vis (type médiéval) en façade.

La disposition, plus caractéristique de Toulon, les place en milieu de parcelle, adossés au mitoyen, combinés avec une **courette centrale**. Lors des surélévations au XIXème, ils reçoivent souvent une couverture en verrière pyramidale ou conique (**altanas**).

Puits ou fontaines prennent place dans la courette.

- 53.6 la couverture :

La disposition des parcelles induit fréquemment une couverture en tuiles canal, toiture à une seule pente, orientée sur la rue pour éviter le rejet des eaux pluviales sur la cour intérieure et couverte de tuiles canal. Les corniches sont rares ; il s'agit en général de 2 à 3 rangs de génoises. Notons l'absence de lucarnes.

- 53.7 le socle : le rez-de-chaussée

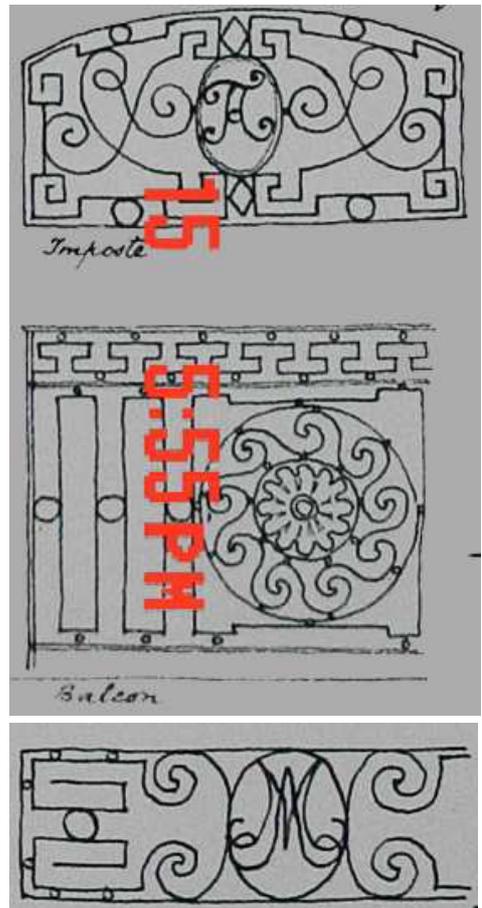
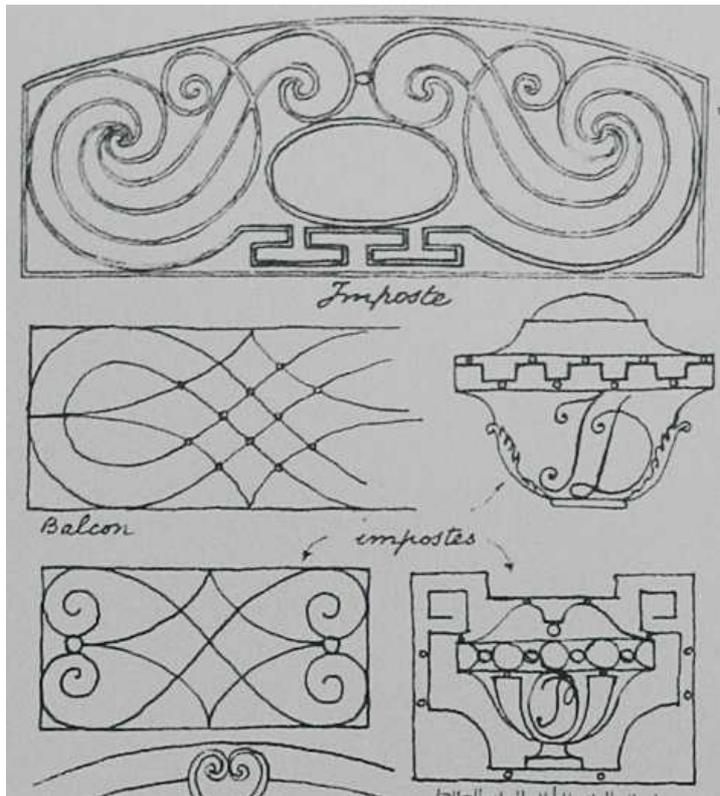
Les rez-de-chaussée sont occupés par des commerçants, artisans, négociants.

Les artistes de l'école-atelier de l'Arsenal logent dans la ville.

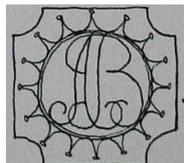
L'étude montre deux types de voies Nord-Sud qui se distinguent par le traitement des rez-de-chaussée ; les voies principales et les voies de dessertes.

Jusqu'au XVIIIème siècle, les fermetures sont en tableau avec un étale en bois ou en maçonnerie. Les ouvertures sont closes par des volets en bois ou des grilles en fer forgé. Les ouvertures permettent en général la descente de charge des trumeaux sans toutefois respecter les travées des niveaux supérieurs.

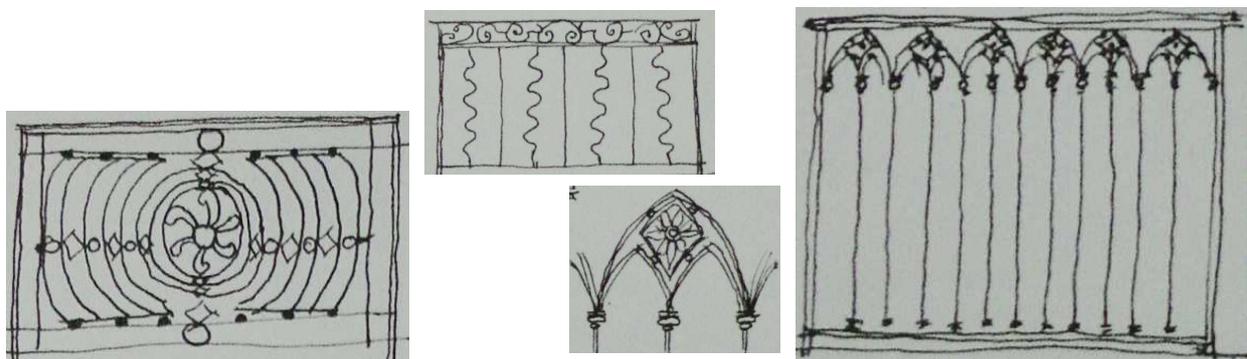
Au XIXème siècle les poteaux fontes permettent la reprise des charges des élévations, les façades des rez-de-chaussée sont alors en bois posées en applique, en légère saillie par rapport à la façade. On peut alors disposer de grands vitrages formant vitrines.



a. Laprade



la ferronnerie





5.4. la ville XVIIIème et baroque

L'architecture de composition.

Un seul exemple spécifique l'îlot Saint-Louis, les spécificités architecturales :

Une **architecture monumentale** sur la place d'armes, (c'est à dire conçu comme un édifice institutionnel),

Grande composition à l'échelle de l'îlot,

Trois niveaux de hauteur décroissante, couronnés par un étage d'attique,

Couverture à quatre pentes.

Travées alignées selon les descentes de charge jusqu'au rez-de-chaussée.

Un premier étage « noble ».

Une architecture d'accompagnement, côté est de l'îlot Saint Louis et sur la rue Pierre Sémard à l'image dans l'esprit stylistique des façades de la fin du XVIIIème siècle.

- 54.1 les façades

Façade pierre de taille ordonnancée, joints marqués formant « bossage en rez-de-chaussée » formant soubassement et en chaîne d'angle, bandeau au premier étage et sous attique, chéneau sur corniche et entablement.

- 54.2 la porte :

Toutes identiques avec linteau droit clavé,

- 54.3 la baie :

Jusqu'au plancher, en plein cintre avec garde corps au premier étage. Avec encadrement, bandeau plat au deuxième et troisième niveau.

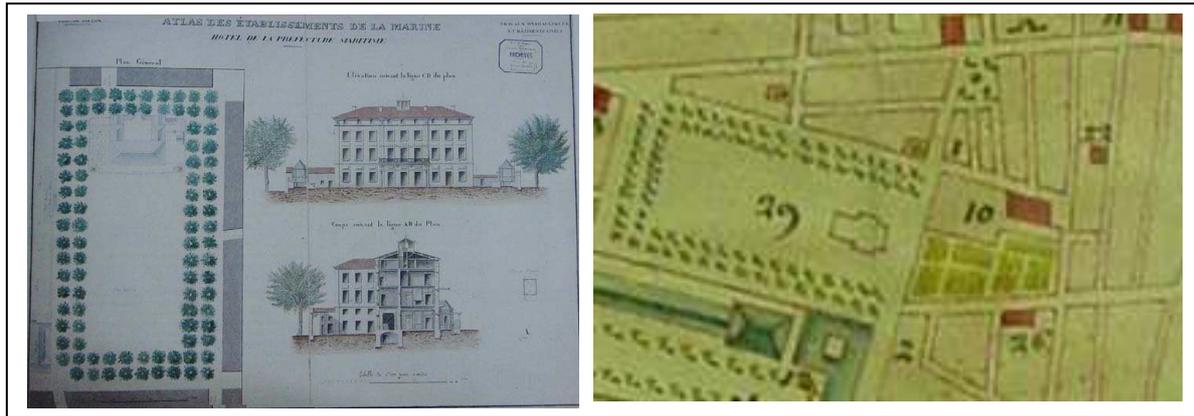
- les volets étaient probablement situés à l'intérieur à l'origine.

- 54.4 le décor :

Peu de décors sculptés

Bossages en soubassement

Consoles sous appuis.



*Préfecture maritime actuellement démolie
À l'origine de la place et de l'édifice Sigaud*

*Couvent des Capucins au XVIII^e
avant la construction de l'ensemble de Sigaud*

la ville XVIII^e et baroque



Place d'Armes, Immeuble Sigaud)

5.5 la ville XIXème et début XXème,

L'architecture de composition en îlots, de l'époque Napoléon III à la reconstruction,

Nous considérons la première moitié du XIXème siècle à Toulon dans la continuité de la fin du XVIIIème. Le grand changement dans la volumétrie et dans l'écriture architecturale intervient avec la construction d'ensemble de logements à l'occasion du doublement de la ville par la destruction des fortifications de Vauban et la construction des fortifications Napoléon III.

C'est l'architecture de la deuxième moitié du XIXème siècle et du début du XXème siècle et l'architecture « moderne » inscrite dans le tracé Napoléon III...

Les édifices sont moins spécifiquement toulonnais pour s'inscrire dans un style national, Toulon devient une grande ville « de France », avec son quartier « Haussmannien » à l'image de Lyon, Marseille ou Paris.

- 4 à 6 travées,
- RDC+5 à 6 niveaux,
- hauteur sous plafond supérieure aux périodes précédentes,
- nombre de niveaux « réglé »,
- balcons filants au 2^{ème} et au 5^{ème} étage,
- quelques toitures « à la Mansart » avec lucarnes.

Style éclectique, grande abondance du décor sculpté contrairement aux périodes précédentes, utilisation de la composition monumentale à l'échelle de l'îlot, ordre colossal, marquage des chaînes d'angle autant que grande composition à l'angle et soubassement à bossage, du rez-de-chaussée au 1^{er} étage.

Les façades sont majoritairement enduites aux niveaux supérieurs.

- 55.1 la porte :

Continuité des descentes de charge,
Grande composition incluant souvent la baie de l'entresol,
Porte à panneaux peinte, parfois avec imposte vitrée.

- 55.2 la baie :

Souvent jusqu'au sol avec garde-corps fonte,
Encadrement saillant mouluré en pierre de taille,
Entablement plat ou baie très légèrement cintrée,
Persiennes métalliques en tableau,
Menuiseries bois à grand carreau (petits-bois tiercés),
Imposte vitrée pour les grandes hauteurs sous plafond,

- 55.3 le décor :

Décor sculpté abondant
Bossages en soubassement
(pierre de taille ou enduit avec joints marqués)
Consoles sous appuis et sous balcons
Corniches sous chéneau

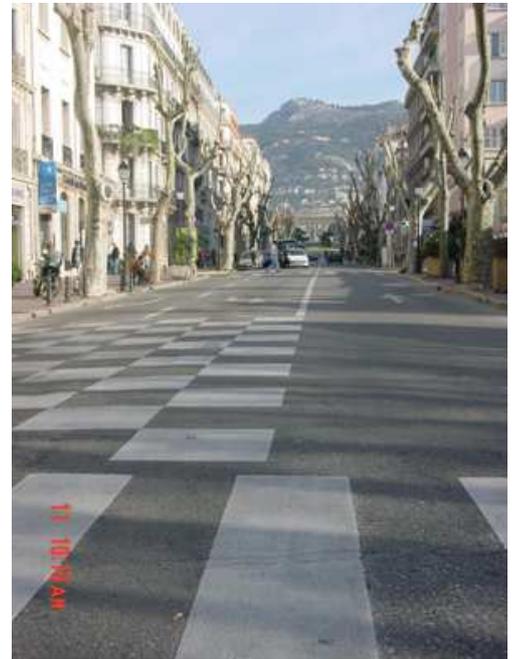
- 55.4 la ferronnerie :

Gardes corps fonte, provenant de « catalogue type »,
Persistance d'ouvrage de ferronnerie.

- 55.5 la couverture :

Couverture tuiles canal avec chéneau sur corniche
Ou brisis ardoise ou zinc, terrassons tuiles-canal ou zinc.

L'urbanisme mis en place au XIX ème siècle servira de base et sera respecté jusqu'à la Reconstruction. Les dispositions d'architecture d'îlot se poursuivent jusqu'aux années 1940 avec des gabarits respectés, une volumétrie similaire ; Seule l'écriture architecturale se plie aux mouvements stylistiques et aux modes des années de l'après guerre.

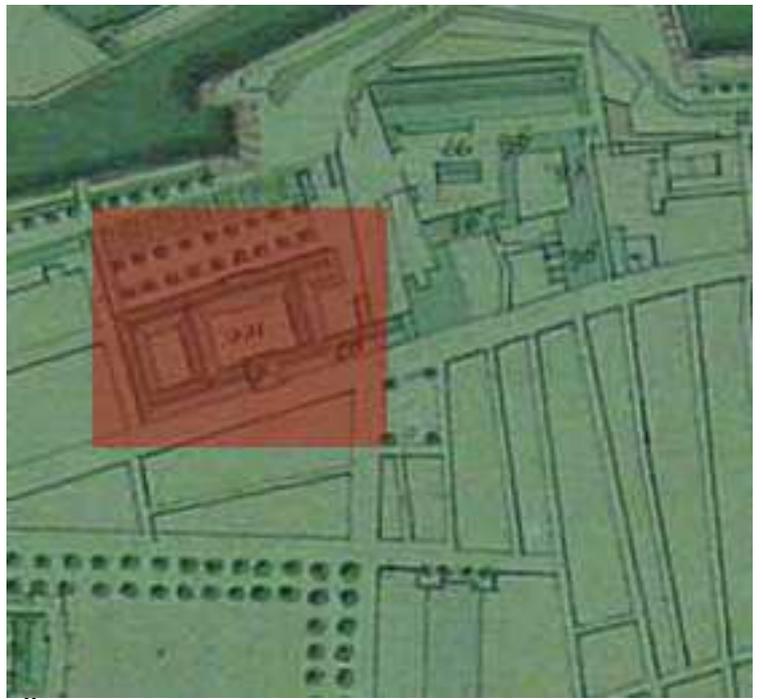


Rue Vauban vers la gare

la ville XIXème

Place de la Liberté





*« l'architecture « moderne »
inscrite dans le tracé Napoléon III... »*



5.6 la ville de l'après guerre

L'architecture contemporaine.

L'architecture contemporaine des cinquante dernières années est bien représentée dans le centre ville.

Les opérations majeures sont volontairement en rupture avec le tissu historique et l'écriture ancienne.

Il ne s'agit plus de composer la ville mais de construire des opérations selon des plans de masse, réglés par le système viaire et avec l'application du Règlement National d'Urbanisme comme seule démarche conceptuelle.

Les rez-de-chaussée sont fréquemment utilisés en parking, la promenade du « badaud » perd de son intérêt.

(note en pied de page : orientations pour les spécifications et les recommandations.)

- L'intervention sur un édifice dans la zone de la ZPPAUP nécessite un diagnostic préalable au projet.
 - **La destruction d'un édifice n'est pas en soi un projet** ; nous sommes les dépositaires de biens reçus que nous devons léguer aux générations futures ;
 - Restitution : mise en évidence de l'état d'origine, inventaire des transformations de l'édifice et choix d'un parti de restitution.,
 - Restauration : repérage des éléments de modénature significative, portes, appuis, ferronnerie, à mettre en valeur,
 - Réhabilitation : analyse des grandes lignes de composition de l'édifice, des tracés régulateurs, des descentes de charges,
 - L'objectif d'un projet sur une structure ancienne est de permettre la lecture de l'architecture d'origine de l'édifice, la mise en valeur d'éléments de modénature anciens conservés et l'adaptation de l'édifice réhabilité à ses nouvelles fonctions ou à sa dignité retrouvée.
 - Les restaurations de maçonneries ou de façade doivent être exécutées avec les matériaux d'origine, les soubassements en pierre de taille en rez-de-chaussée doivent être restitués, les enduits doivent être compatibles avec les matériaux d'origine, une maçonnerie hourdée à la chaux sera protégée par un enduit à la chaux et un badigeons de même nature.
 - Pour des raisons de cohérence autant que des raisons de lisibilité, les couleurs des façades devront prendre en compte le plan d'identification et de hiérarchisation des voies.
- (Thèmes développés dans le livre III)



« L'architecture contemporaine...les opérations majeures sont volontairement en rupture avec le tissu historique et l'écriture ancienne. »



5. identité architecturale

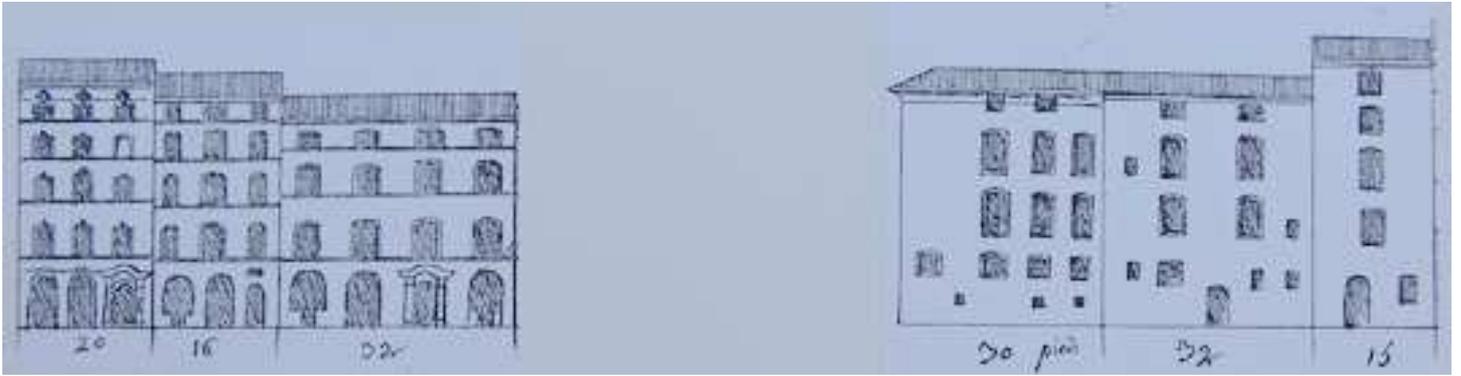
annexe 1 : les rez de chaussée

CHARGE D'ETUDE

Véronique Wood, architecte du patrimoine, (mandataire)

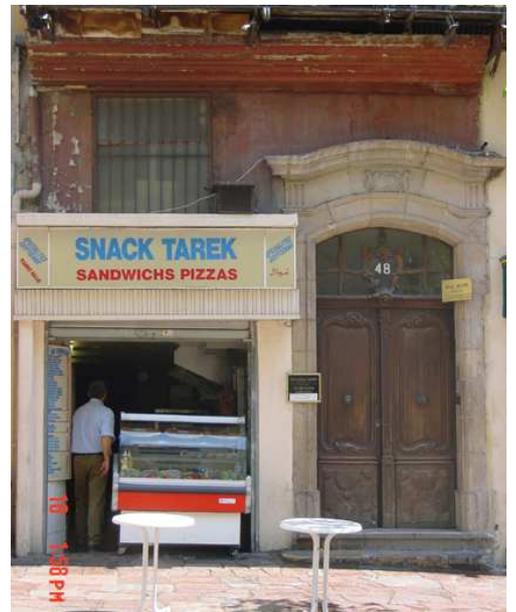
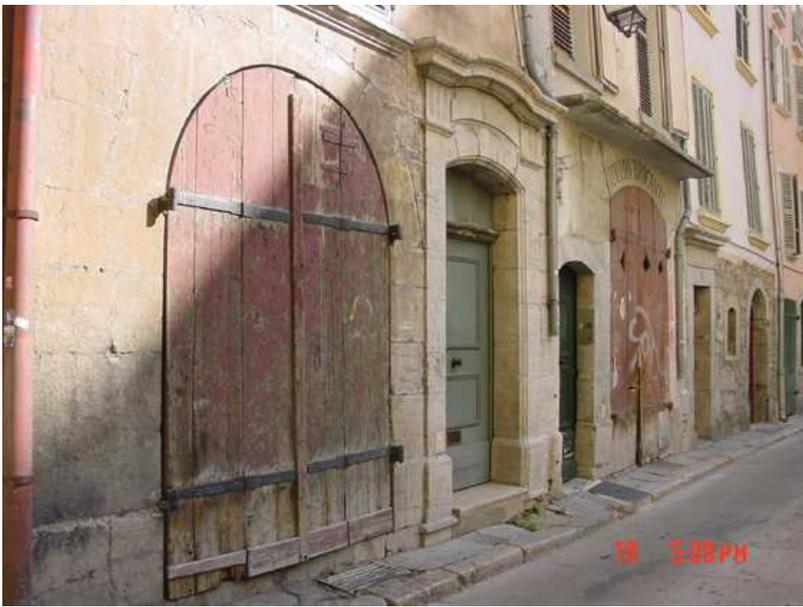
1 place saint Vincent, 83000. Toulon.

Jean Pierre Frapolli, urbaniste Qualifié, sociétaire de la SFU, représentant l'atelier d'urbanisme
MEDIATION.SARL, 2 place Dame Capucine, les Figons. 13 510. EGUILLES

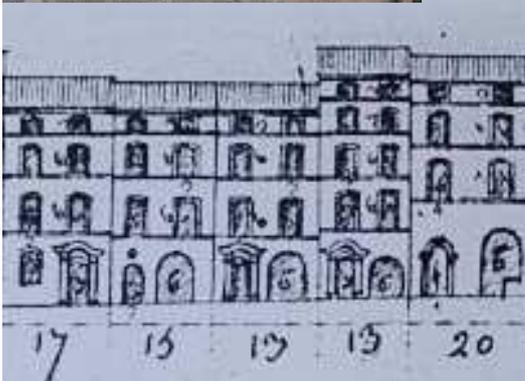
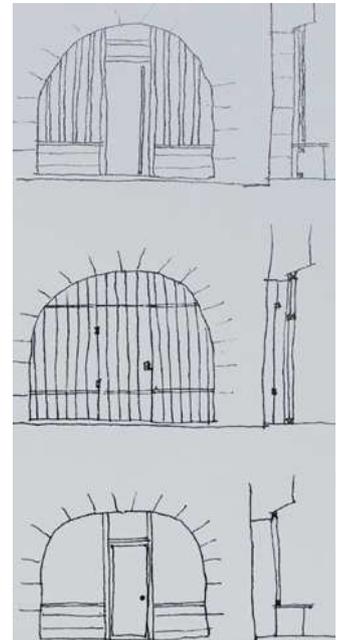


*« deux types de voies Nord-Sud
... ; les voies principales et les voies de dessertes »*





« au rez de chaussée ... des commerçants et artisans... »





Plan en Relief, Rue Baudin, (état 1792)

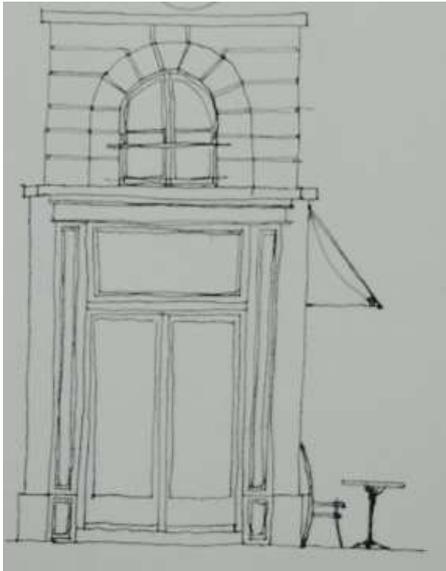
« Jusqu'au XVIIIème siècle, les fermetures sont en tableau avec un étale en bois ou en maçonnerie... »



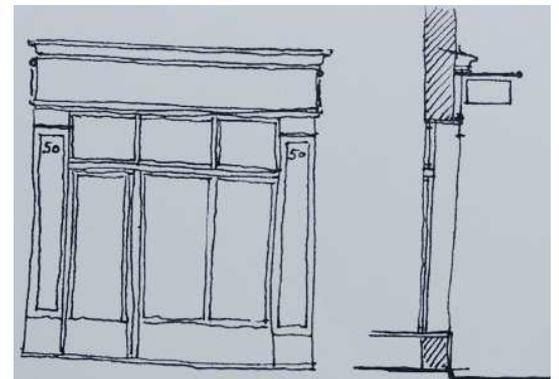


Traitement contemporain et original en rez de chaussée





« Au XIXème siècle les poteaux fontes permettent la reprise des charges des élévations, les façades des rez-de-chaussée sont alors en bois posées en applique, en légère saillie par rapport à la façade. On peut alors disposer de grands vitrages formant vitrines. »



5. identité architecturale

annexe 2 : les surélévations

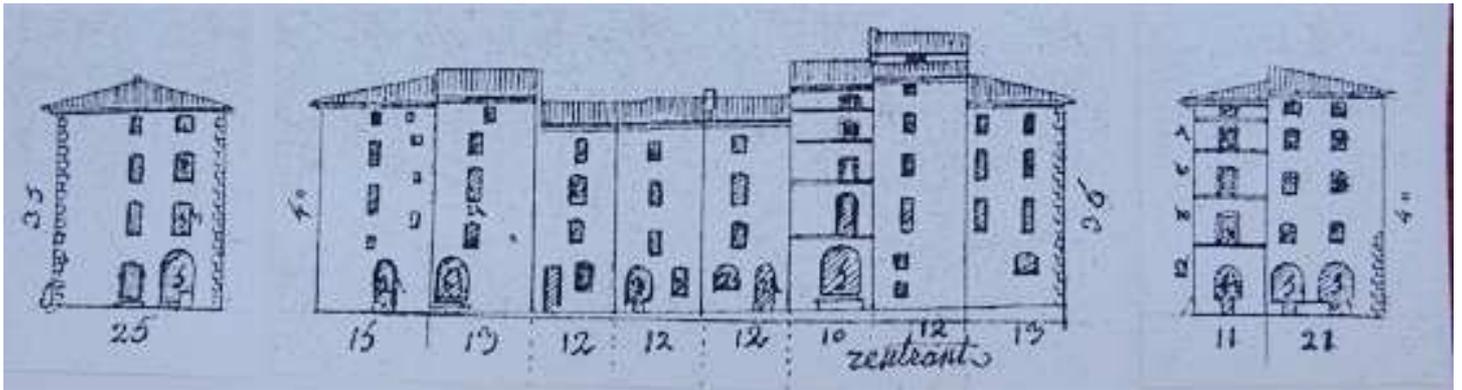
CHARGE D'ETUDE

Véronique Wood, architecte du patrimoine, (mandataire)

1 place saint Vincent, 83000. Toulon.

Jean Pierre Frapolli, urbaniste Qualifié, sociétaire de la SFU, représentant l'atelier d'urbanisme
MEDIATION.SARL, 2 place Dame Capucine, les Figons. 13 510. EGUILLES

Plan en Relief, Rue Paul Flandrin extrémité coté Place Puget, (état 1792)



« Les édifices originels ont été bâtis pendant la durée du XVIIème siècle, ... Plus tard, au XIXème siècle, ces maisons seront surélevées. »



Rue Paul Landrin extrémité coté Place Puget,



-les lots ont été progressivement densifiés du XVIIIème au XIXème,... par la construction d'immeubles de rapport dans les cours et les jardins, puis par la surélévation des maisons existantes,



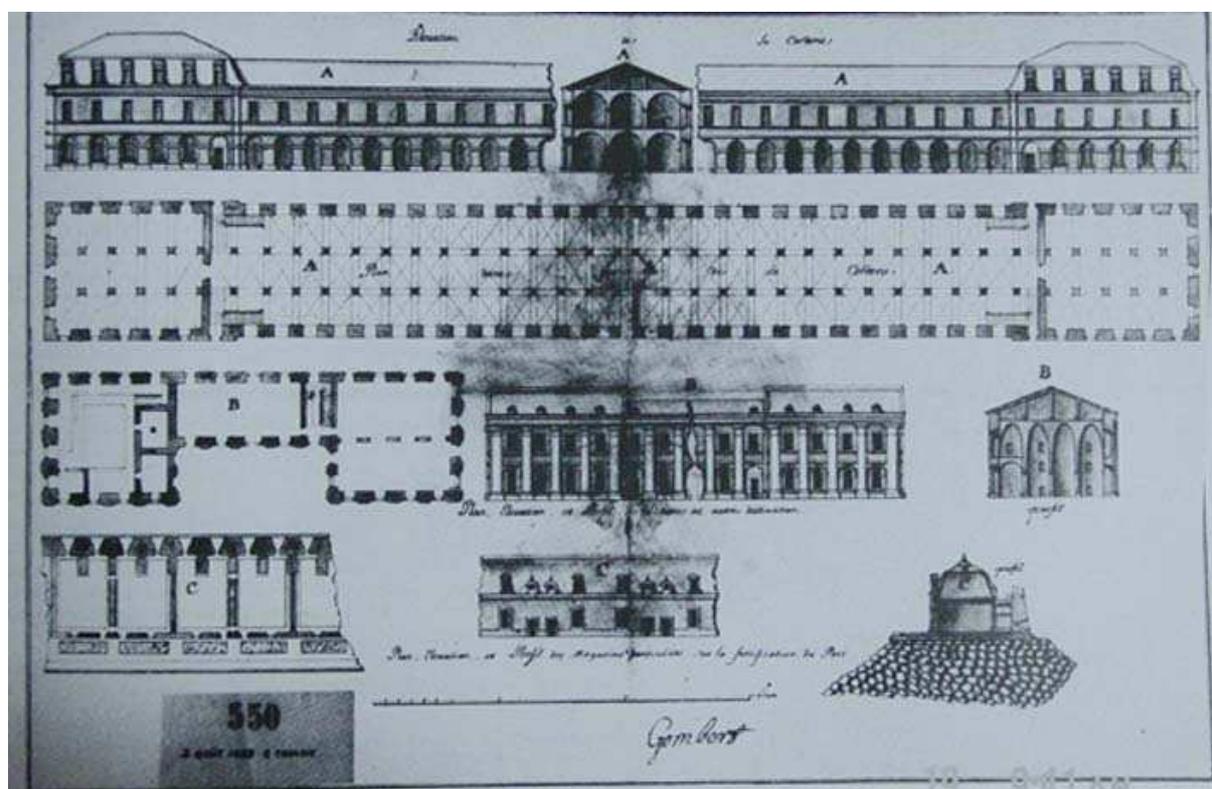


*« Lors des surélévations au XIXème, les escaliers reçoivent souvent une couverture en verrière pyramidale ou conique (**altanas**). »*



RAPPORT DE PRESENTATION

6. le patrimoine



Plan de la Corderie (copie Archives Municipales)

CHARGE D'ETUDE

Véronique Wood, architecte du patrimoine, (mandataire)

1 place saint Vincent, 83000. Toulon.

Jean Pierre Frapolli, urbaniste Qualifié, sociétaire de la SFU, représentant l'atelier d'urbanisme MEDIATION.SARL, 2 place Dame Capucine, les Figons. 13 510. EGUILLES

6. le patrimoine

Édifices ou lieux majeurs, les traces du passé.

6.1 identification, recensement

6.2 protection du patrimoine : les objectifs

6.3 mise en valeur du patrimoine : les objectifs

note : orientations pour les spécifications et les recommandations.

Résumé du chapitre :

Les édifices remarquables, recensés au titre des monuments historiques ou non protégés, et les lieux de mémoire constituent un maillage de repères dans le tissu.

*Il convient de les **rendre lisibles** à la fois par la mise en valeur de leur architecture et par l'espace public qu'ils génèrent.*

*Toulon est un évêché depuis le IV^{ème} siècle, la ville abritait des couvents et chapelles, démolis en grande partie depuis la révolution : sont **recensés les édifices religieux conservés**.*

Les fortifications successives de la ville et de l'arsenal maritime** ont marqué la cité. Malgré les démolitions, des bastions et des traces sont encore visibles, **il convient de les restituer et de les mettre en valeur que ce soit sur terre ou sur mer avec la darse Henri IV.

Elles constituent l'image de la ville.

***Les édifices remarquables de l'arsenal** feront l'objet d'un recensement particulier.*

*Outre les administrations religieuses et militaires, la ville s'est dotée **d'édifices institutionnels** au cours de son histoire qu'il convient d'identifier.*

*L'objectif est de **transmettre** un ensemble d'édifices identifiés comme significatifs de l'histoire de l'architecture et témoins du passé spécifique de la ville.*

*Cet objectif ne peut être rempli que par la définition d'une **valeur d'usage**.*

Un édifice historique doit avoir une fonction dans la cité. C'est à cette condition qu'il recouvre sa qualité structurante.

*Le tracé de la ville historique est un élément fort du patrimoine de Toulon, il doit être mis en valeur, outre le tissu banal : sont identifiées les **séquences remarquables de la ville**.*

La vieille ville de Toulon présente des caractéristiques urbaines originales et spécifiques, c'est l'ensemble de ce tissu qu'il convient de protéger.

6.1. identification recensement

le patrimoine religieux

M.H

Cathédrale Ste Marie de la Sed :

Toulon devient évêché entre 397 et 416.

Construction de la cathédrale, décidée en 1096 par Gilbert, comte de Provence, à l'Ouest un porche surmonté de la tour des Phocéens (démolie).

De 1654 à 1660 : agrandissement de l'église romane d'origine de la cathédrale sous la direction de Libergue et sous l'épiscopat de Jaques Danès.

D'est-ouest elle devient d'orientation nord-sud, le chœur et les bas cotés sont construits sur l'ancien verger et cimetière des évêques.

1696 à 1701 : nouvelle façade « baroque » par Albert Duparc, Architecte Marseillais et Antoine Fleury Sculpteur Toulonnais.

Hypothèse d'une cathédrale primitive démolie au XVIIème siècle à l'emplacement de la cour du chapitre

I.S.M.H

Ancien évêché :

Evêché d'origine démoli et reconstruit en 1787 par l'architecte Milion.

M.H

Eglise Saint-Louis :

A l'emplacement de l'ancien *couvent des capucins* transformé en caserne en 1770(anciennement *Pénitents blancs*, couvent hors les murs déplacés dans le Palais de la reine Jeanne en 1368),

Edifiée de 1782 à 1789 sur les plans de Sigaud, architecte de l'ensemble de l'îlot.

M.H

Eglise Saint-François de Paule :

Bâtie en 1744, à l'emplacement de l'ancien *couvent des Récollets*, lui-même édifié sur l'ancien *Castel del Mar* en limite des fortifications attestées en 1515.

Couvents des *Capucins, des Minimes, des Visitandines, des Ursulines, des Bernardines, des Dominicains, des Augustins réformés, des Récollets* transformés en casernes après la révolution, démolis.

Des éléments de chapelles inclus dans les édifices sont probablement encore en place.

le patrimoine militaire,

Fortifications:

Tracés à mettre en valeur :

Chacun de ces ensembles doit être identifié et traité de manière particulière.

-cœur médiéval :

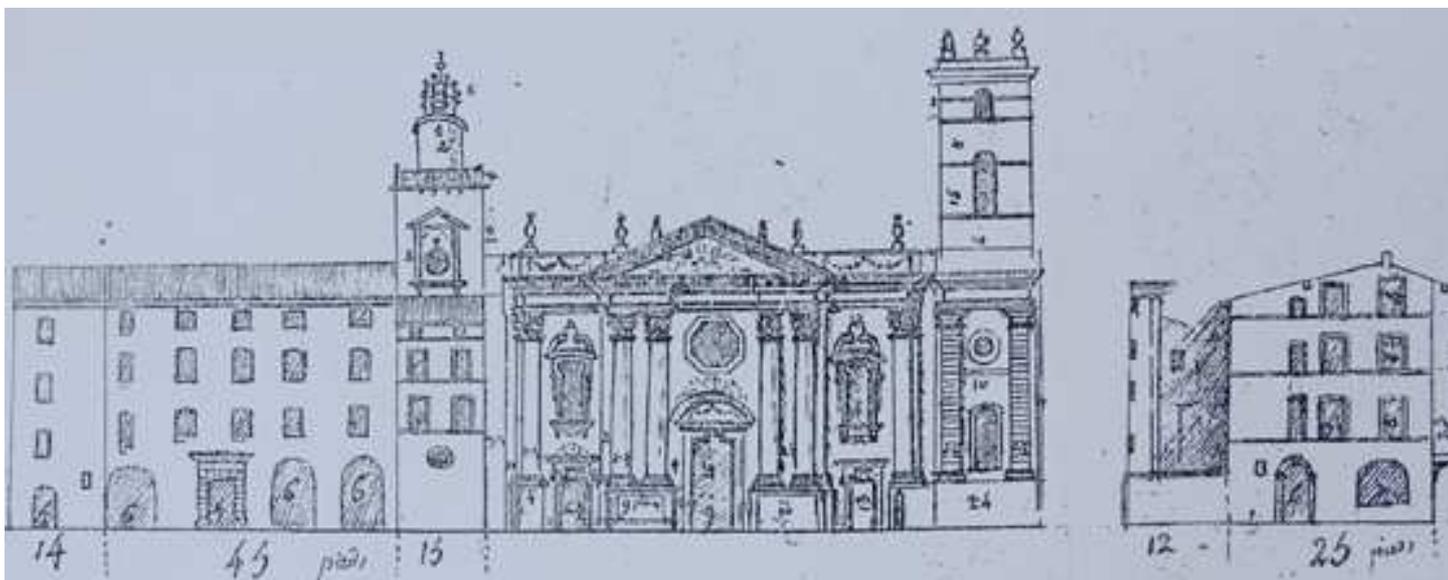
Le tout premier ensemble bâti, (le noyau vernaculaire).

quartier du couvent des frères prêcheurs (actuelle place Vincent Raspail) et quartier de la cathédrale.

-enceinte médiévale et renaissance :

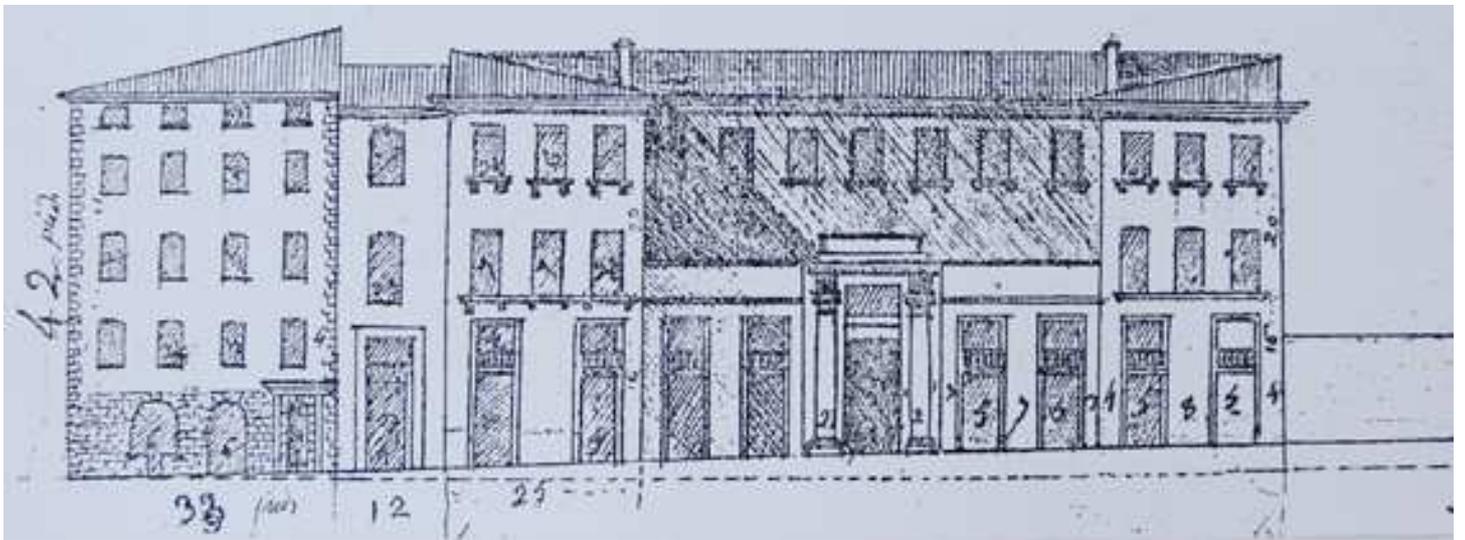
Anciens fossés des fortifications attestés avant Henri IV.

Place Louis Blanc -**Cours Lafayette**-Rue Paul Landrin jusqu'à la place Puget :



la cathédrale et son « parvis »





Plan en Relief, Cours Lafayette, Evêché, (état

Ancien évêché

*Cours Lafayette, Évêché, (état
actuel)*



Lieu du marché quotidien.

Les fronts bâtis doivent être protégés dans leur ensemble, l'espace public retraité (à l'occasion de la mise aux normes), en conservant le caractère provençal de cours planté (platanes).

Rue l'Alger :

La rue commerçante de la vieille ville.

-enceinte Henri IV :

Son emprise à mettre en valeur, à la fois sur terre et sur l'eau.

La **darse vieille** doit être identifiée,

I.S.M.H

Porte d'Italie, flanquée de ses deux bastions :

L'ensemble conservé des fortifications et les deux espaces publics intra muros et extra muros doit être une zone de projet prioritaire.

La mise en valeur de cet ensemble passe par une redéfinition complète de la circulation automobile.

L'espace entre fortification et vieille ville nécessite un projet complet d'aménagement.

-enceinte Vauban:

Son tracé est effacé par le boulevard de Strasbourg.

M.H

porte principale de l'arsenal :

Edifiée en 1738, d'après les plans de J.L Maucord, dit Lange.

Déplacée sur l'actuel Musée Naval de Toulon.

la Boulangerie :

Extra muros des fortifications de Vauban, son premier niveau est conservé et mériterait une protection aux titres des Monuments historiques.

la corderie de l'arsenal de Vauban :

Exceptionnelle par ses dimensions et son architecture, mériterait une protection aux titres des Monuments historiques.

Magasin à poudre de Milo :

Extra muros des fortifications de Vauban, édifié en 1697

le bassin de Radoub :

Un bassin de l'arsenal Vauban est encore en place.

-enceinte Napoléon III :

L'ensemble des fortifications Napoléon III conservées, mériterait une mise en valeur particulièrement l'ensemble jouxtant la préfecture.

I.S.M.H

porte Malbousquet:

Y compris les corps de garde, la courtine et les deux bastions qui la flanquent.

M.H

Porte de l'ancien hôpital de la Marine:

Replacée en façade est de la corderie, c'est la porte de l'ancien séminaire jésuite, bâti postérieurement aux fortifications de Vauban et démolie en 1912.



porte d'Italie au XVIIIe siècle

porte d'Italie





hôtel de l'intendant de la Marine



Hôtel de l'intendant de la Marine :

Situé au 62 rue Jean Jaurès, seul îlot conservé dans ses dispositions antérieures aux démolitions des grandes institutions situées entre la rue Jean Jaurès et le boulevard de Strasbourg.

L'hôtel particulier est édifié en 1683 par Gravier, Jean Van Loo pour la décoration et La Rose, grand maître peintre du port pour le grand salon.

Il mériterait une protection aux titres des Monuments historiques.

le patrimoine institutionnel

M.H

Atlantes de Puget :

Supportait le balcon de l'ancien hôtel de ville, situé sur le port. L'édifice a été détruit par les bombardements de la dernière guerre.

M.H

Chapelle de l'hôpital Chalucet et son jardin :

Ensemble XVII et XVIIIème siècles et l'ancien jardin de l'hôpital.

Bourse du travail :

Ancien Palais de justice bâti en 1828 sur les fondements de l'hospice du Saint-Esprit, Collège des Oratoriens, érudits, (*la rue Baudin était la rue des Beaux-Esprits*).

La façade sur la rue Pelloutier est alourdie par un balcon en forte saillie.

L'ensemble de l'édifice y compris les façades de la prison, rue Piat et rue Baudin, mériteraient une restitution.

M.H

Opéra :

Théâtre édifié en 1860, par Feuchère puis Carpentier, sculpteurs Montagne et Daumas. bâti sur l'ancien *Hôtel Dieu (ou du Saint Esprit)* démoli en 1852

M.H

Porte de l'ancienne comédie :

Lycée impérial (Peiresc) : construit en 1865 par Laval, architecte.

Voies de chemin de fer : Ouverture des voies 1859, puis construction de la gare.

Musée Gaudensi Allard : construit en 1880

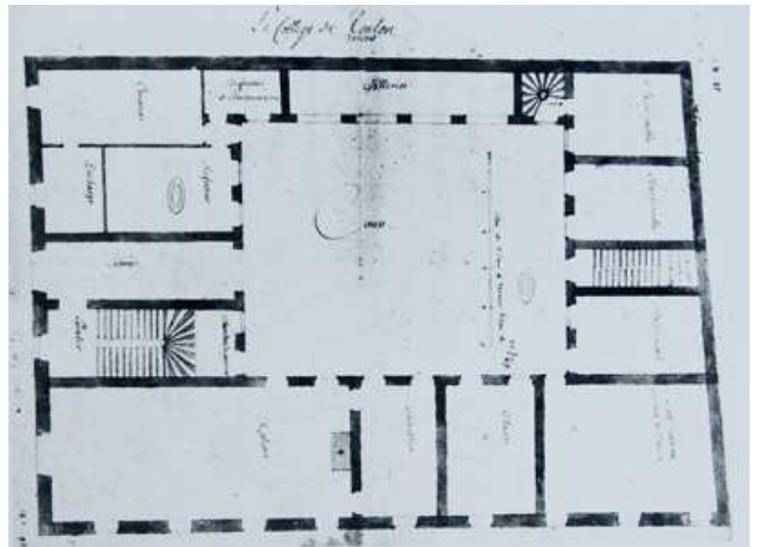
-Halle au blé : Anciennement située sur la place Puget, démolie

-Halle aux Poissons : Edifiée au XVIIème,

anciennement située sur l'actuelle place de la poissonnerie, démolie en 1983.



emplacement du l'ancien Palais de Justice et prison

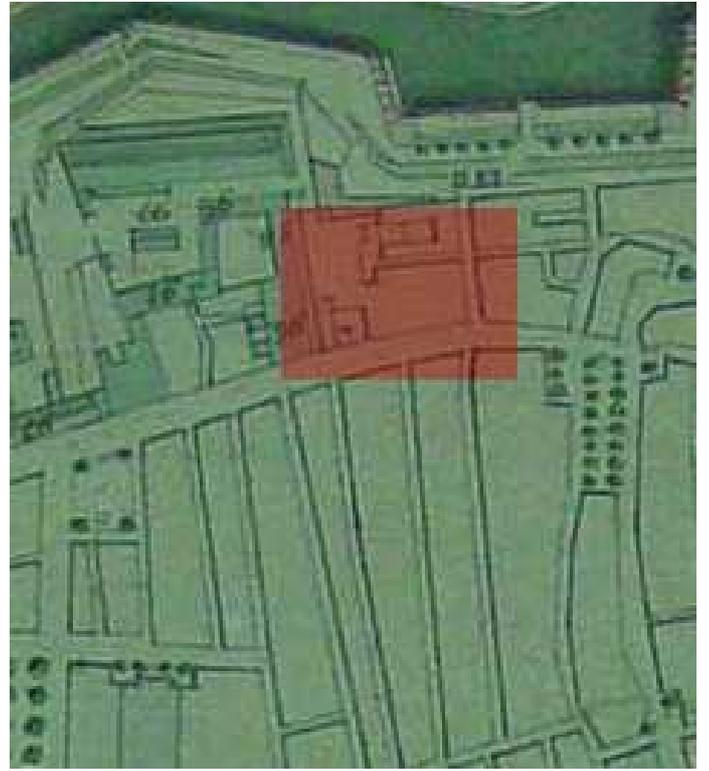


plan de l'ancien collège des

bourse du travail et ancienne prison



Le théâtre



les séquences urbaines remarquables

Les espaces publics, sol, végétation, éclairage des séquences urbaines remarquables doivent être traités de manières spécifiques afin d'identifier chacun de ces espaces.

Site Classé **Vieille darse et avenue de la république :**

Les dispositions de la darse Henri IV sont conservées dans l'actuel port et quai de Cronstadt.

La mise en valeur de la Vieille darse et sa liaison avec la ville est un impératif à la remise en valeur de la vieille ville de Toulon.

Il est essentiel de rendre le piéton prioritaire à l'emplacement des traversées de la rue de la république.

Site classé **Place d'armes:**

Correspond à l'ancien « champ de bataille », mis en œuvre courant XVIIIème dans les fortifications de Vauban.

L'ensemble Corderie et front bâti est doit être restauré, l'espace public doit retrouver une fonction et être retraité.

Rue Pierre Sépard :

Ancienne rue du canon.

Rue Jean Jaurès-Place Victor Hugo-rues Ferdinand Pelloutier, Alézard

Ancienne route d'Ollioules.

Boulevard de Strasbourg-Place Noël Blache-Place de la Liberté- Place Gabriel Péri :

Le centre et l'axe principal de la ville Napoléon III.

Le boulevard de Strasbourg doit recouvrir sa fonction de cours promenade.

6.2. protection du patrimoine : les objectifs

Le premier objectif est de **transmettre** un ensemble d'édifices identifiés comme significatifs de l'histoire de l'architecture et témoins du passé spécifique de la ville.

La vieille ville de Toulon présente également des caractéristiques urbaines originales et spécifiques, c'est l'ensemble de ce tissu qu'il convient de protéger.

6.3. mise en valeur du patrimoine : les objectifs

Ces édifices et lieux de mémoire constituent un maillage de repères dans le tissu, il convient de les **rendre lisibles** à la fois par leur architecture et par l'espace public qu'ils génèrent .

Cet objectif ne peut être rempli que par la définition d'une **valeur d'usage**.

Un édifice historique doit avoir une fonction dans la cité. C'est à cette condition qu'il recouvre sa qualité structurante.

Le tracé de la ville historique est un élément fort du patrimoine de Toulon, il doit être mis en valeur.

(note en pied de page : orientations pour les spécifications et les recommandations.)

Tout ce qui contribue à restituer ou à renforcer la lisibilité de la trame urbaine historique doit être favorisé, Toute intervention en rupture avec les tracés anciens doit être proscrite.

Bibliographie

HISTOIRE DE TOULON. Paul Maurel. 1945.

HISTOIRE DE TOULON. Dr Gustave Lambert. 1886.

DE TELO A LA DARSE VIEILLE,
DE TELO A AMPHITRIA. André Jean Tardy. 1997

TOULON PAS A PAS. Daniel Masse. 1993

HISTOIRE DE TOULON. Dr Gustave Lambert. 1886.

RECHERCHE SUR L'URBANISME ET L'ARCHITECTURE À TOULON

Marie-Françoise de la Hogue-Pouillet-1975- thèse de Maîtrise-

- vie et évolution de la ville au XVIIe et au XVIIIe siècle,

analyse des spécificités architecturales, ARCHITECTURE DE LA MEDITERRANEE à travers les croquis d'Albert Laprade

ATLAS HISTORIQUE DE LA PROVENCE. Edouard Baratier. Georges Duby. E Hildesheimer. 1969

LA TRAME FONCIERE, comme structure organisatrice de la mise en forme du paysage

- buts et méthode de la recherche,
- grands traits descripteurs de la région parisienne,
- trame foncière et paysage rural,
- trame foncière et paysage urbanisé,
- conditions juridiques d'évolution des paysages,
- ouverture du champ d'observation.

Gérald HANNING. Urbaniste. Recherche IAURIF. 1976.

CENTRES HISTORIQUES.

- les outils de lecture,
- les méthodes d'analyse.

Adam YEDID. Architecte. Editions du STU. 1987, avec l'Inventaire Général.

PROJET URBAIN.

- la forme urbaine comme enjeu,
- l'échelle parcellaire : découpages, densités, typologies,
- la construction des espaces publics,
- la production du tissu urbain,
- tracés,
- des activités,
- construire avec le temps.

David MANGIN-Philippe PANERAI. Collection Eupalinos. Editions Parenthèse.

CHARTRE POUR L'URBANISME DES VILLES DU XXIème SIECLE

- nouvelle manière d'aménager les villes,
- la vie dans les villes influence les comportements,
- la course aux corrections successives des désordres et des risques urbains majeurs est perdue d'avance.

European Council of Town Planners/SFU. 1998.
